

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet CCTV EQUIPMENT AT MILLHAVEN				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
21120-147892/A		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
21120-14-2007892		2015-03-10		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$HN-461-66520				
File No N° de dossier hn461.21120-147892 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
Solicitation Closes - L'invitation prei at - à 02:00 PM on - le 2015-03-13		nd fin	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer ld - ld de l'acheteur				
Hallman, Patti		hı	1461	
Telephone No N° de téléphone			o N° de FAX	
(819) 956-7390 ()		() -		
Instructions: See Herein				
Instructions: Voir aux présentes				
Delivery Required - Livraison exigée Delivery C		Offered - Livraison proposée		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				

Date



Signature

Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1100 115000/1

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn461

21120-147892/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21120-14-2007892

hn46121120-147892

004

Modification 004 est émise pour publier les Questions et réponses en Français, pour inclure Appendice H et pour mettre à jour les site web pour CUAA et Voyages.

1) À Partie 2, article 1 et Partie 7, Article 2

Supprimer: http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp

Insérer:

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifor misees-d-achat/tous

2) À Partie 7, article 6.5.2

Supprimer: (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp)

Insérer:

(http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge= 2&slabel=index)

- 3) Insérer Appendix H
- 4) Insérer les questions et réponses version Français.

TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGER.

Correctional Service Canada Technical Services Branch Electronics Systems

Issue 1 October 24, 2014

STATEMENT OF TECHNICAL REQUIREMENTS

UPGRADE

of

INTERNAL (SIDS) CCTV SYSTEMS

at

MILLHAVEN INSTITUTION

Appendix H
REVISED
Site Maps and Floor Plans

This Statement of Technical Requirements is approved by the Correctional Service of Canada for the upgrade of the existing Hybrid CCTV System at Millhaven Institution.

CCTV PLAN

MILLHAVEN

SITE-MAP

AHACONTROL UNIT A CCTV PLAN

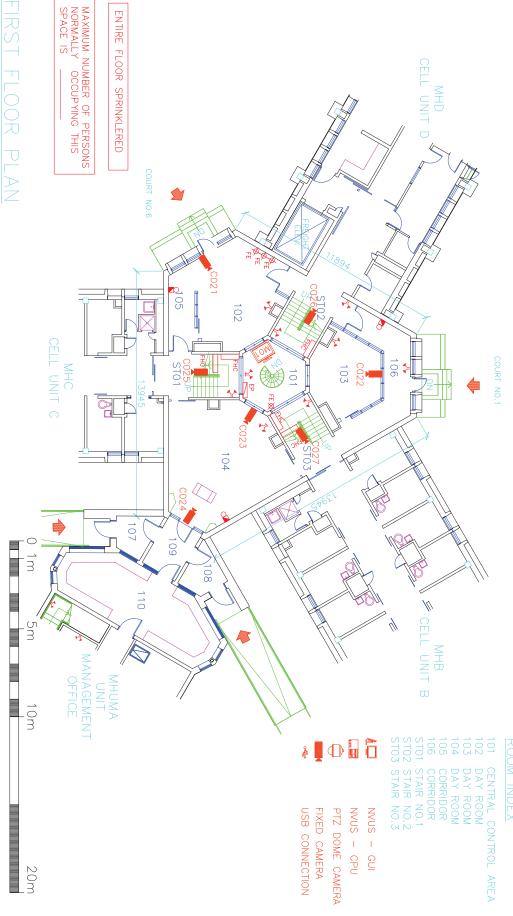
New Cameras

C021 —

C027

Monitor M01







Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

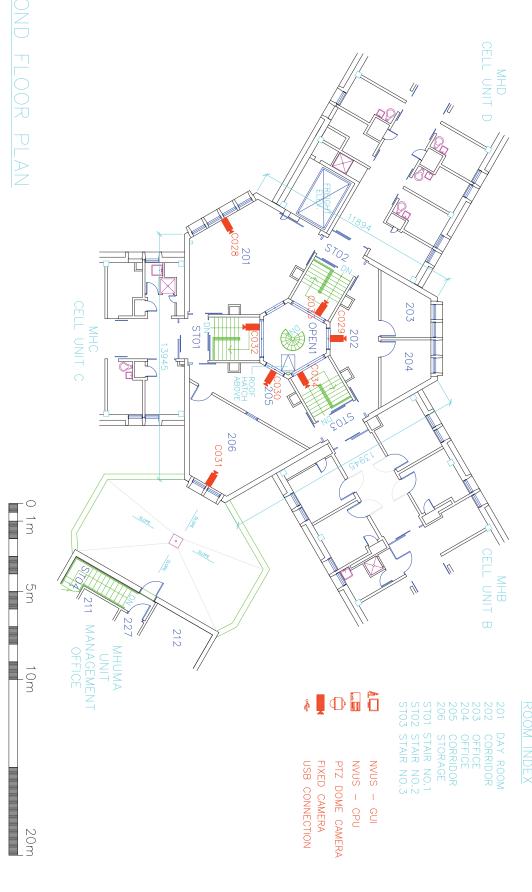
FILED: S:\...\MHA-1.DWG

UPDATED: 01-06-14





C034





Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

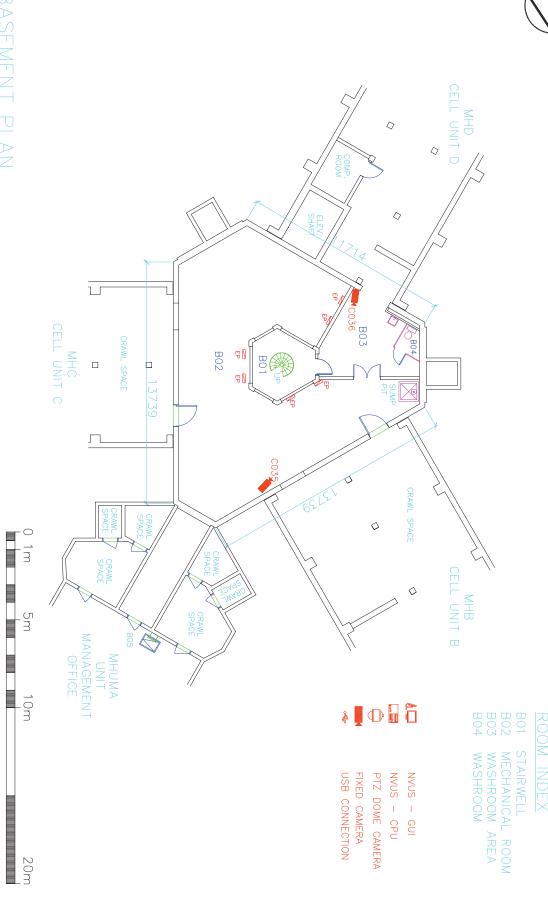
FILED: S:\...\MHA-2.DWG

UPDATED: 01-06-14

Cameras C035

C036





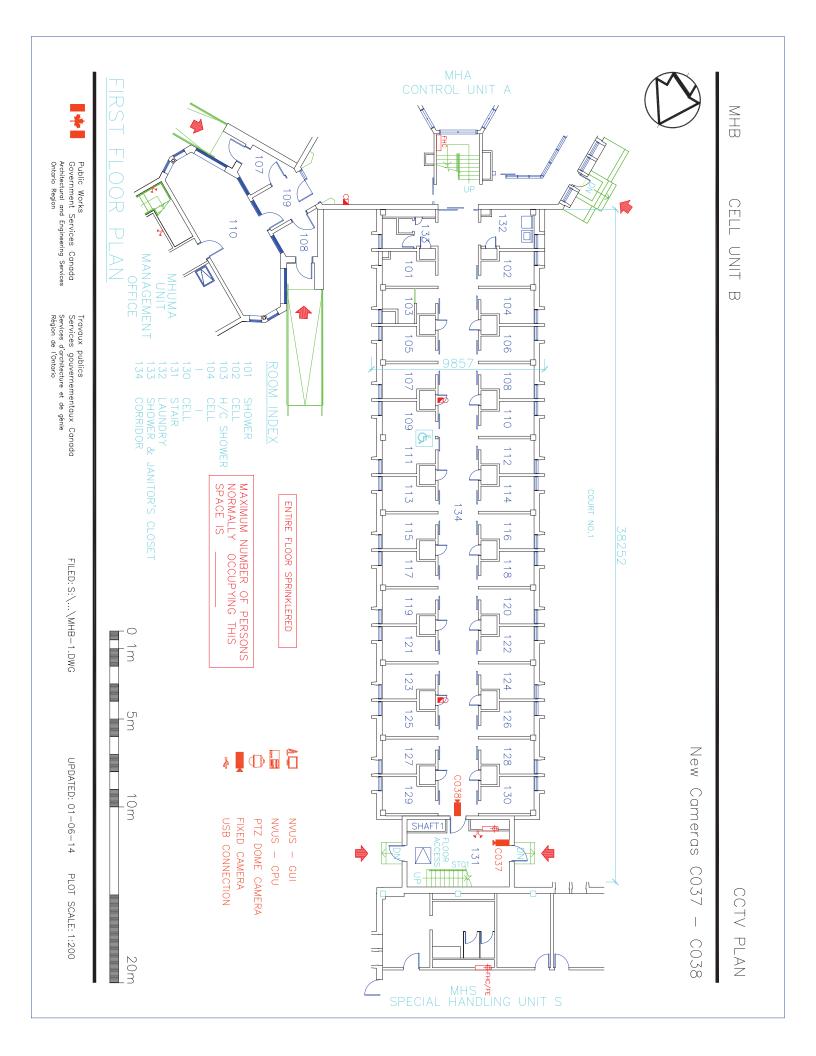


Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHA-B.DWG

UPDATED: 11-06-09

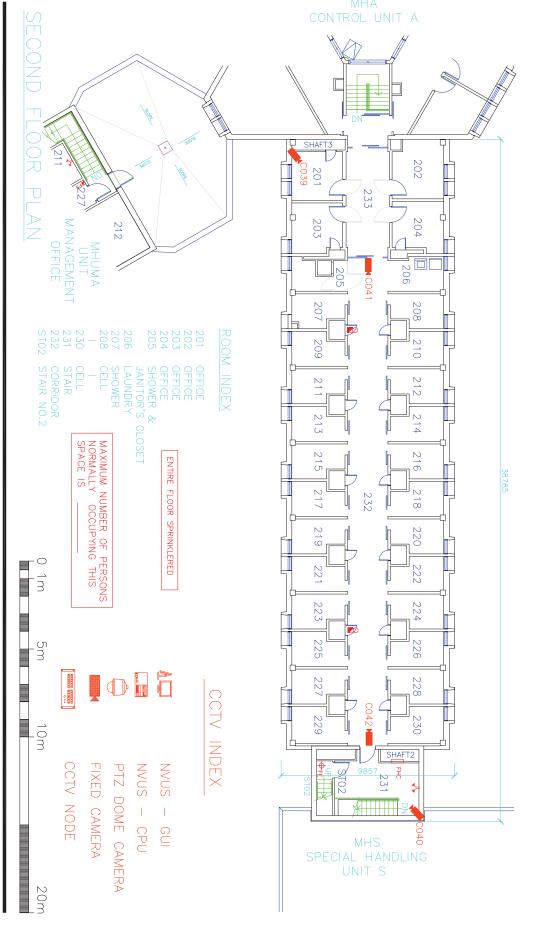


New Cameras C039

C042

CCTV PLAN



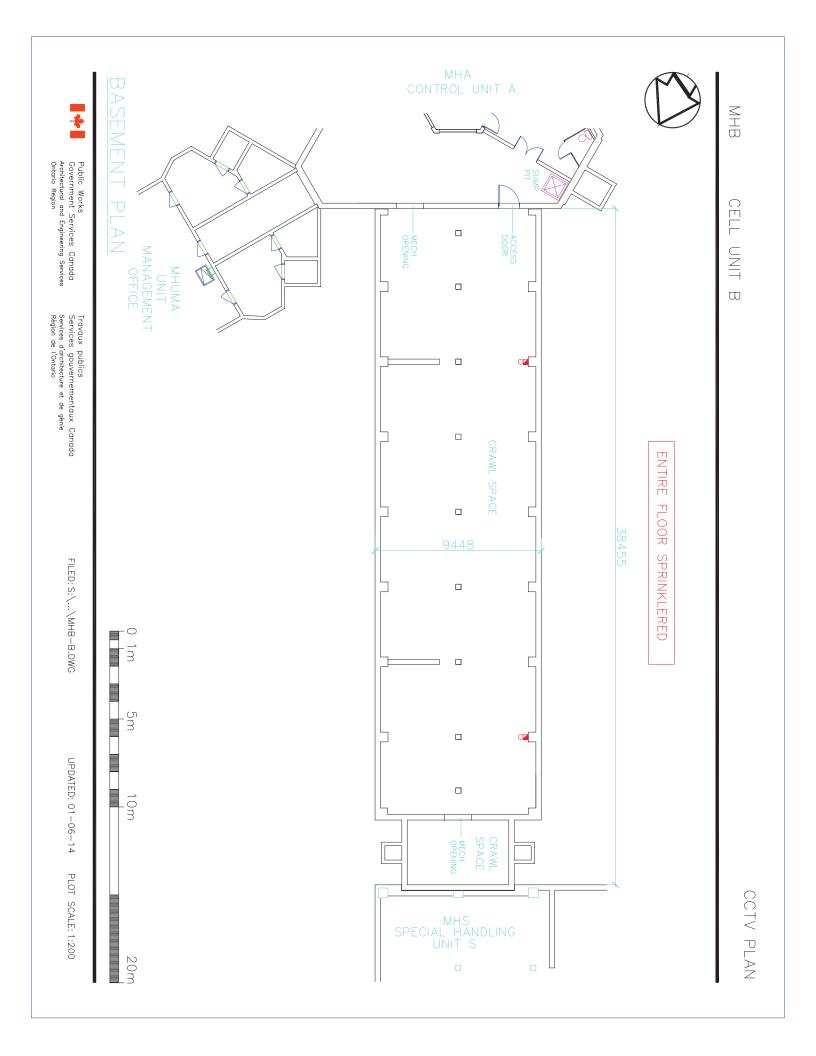


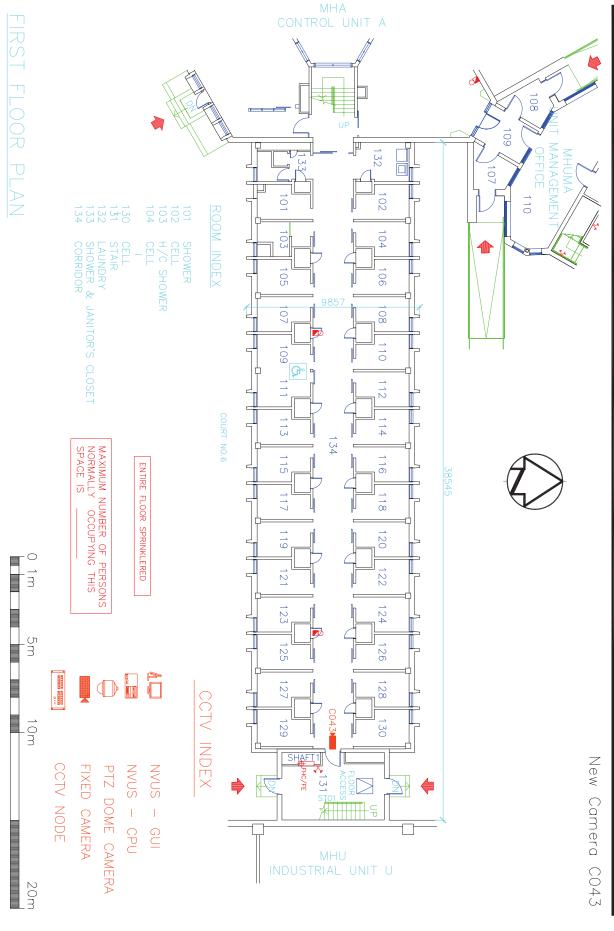
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

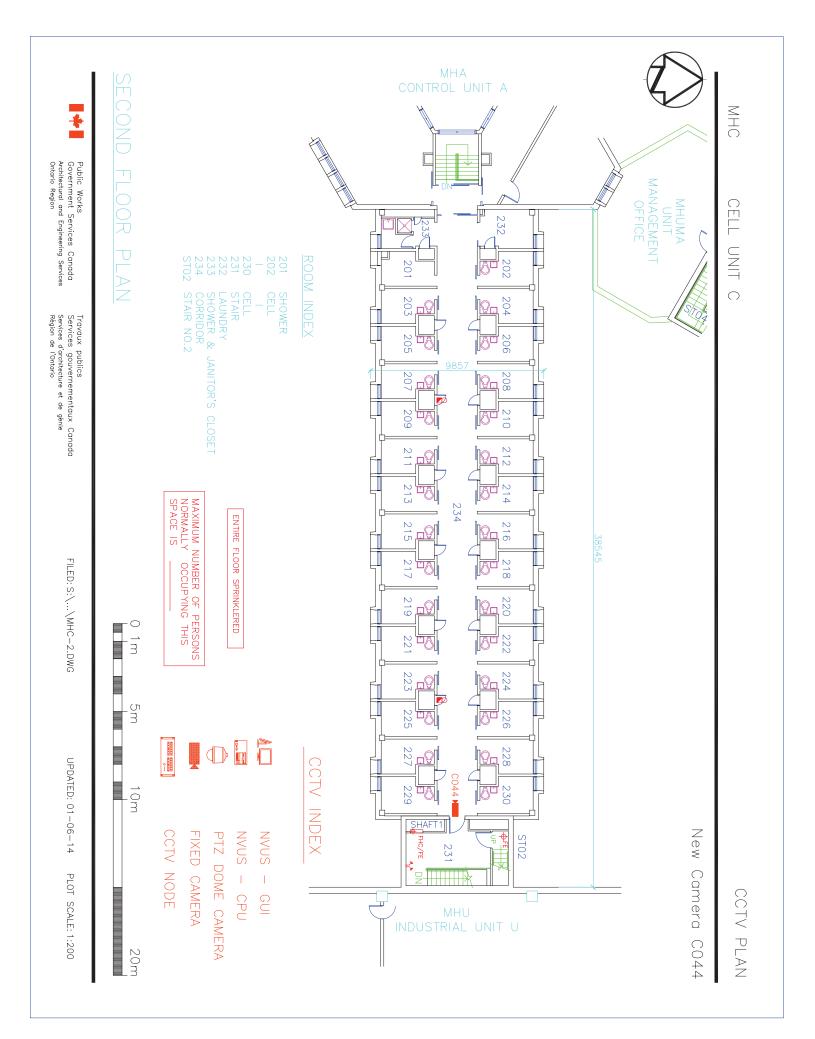
Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

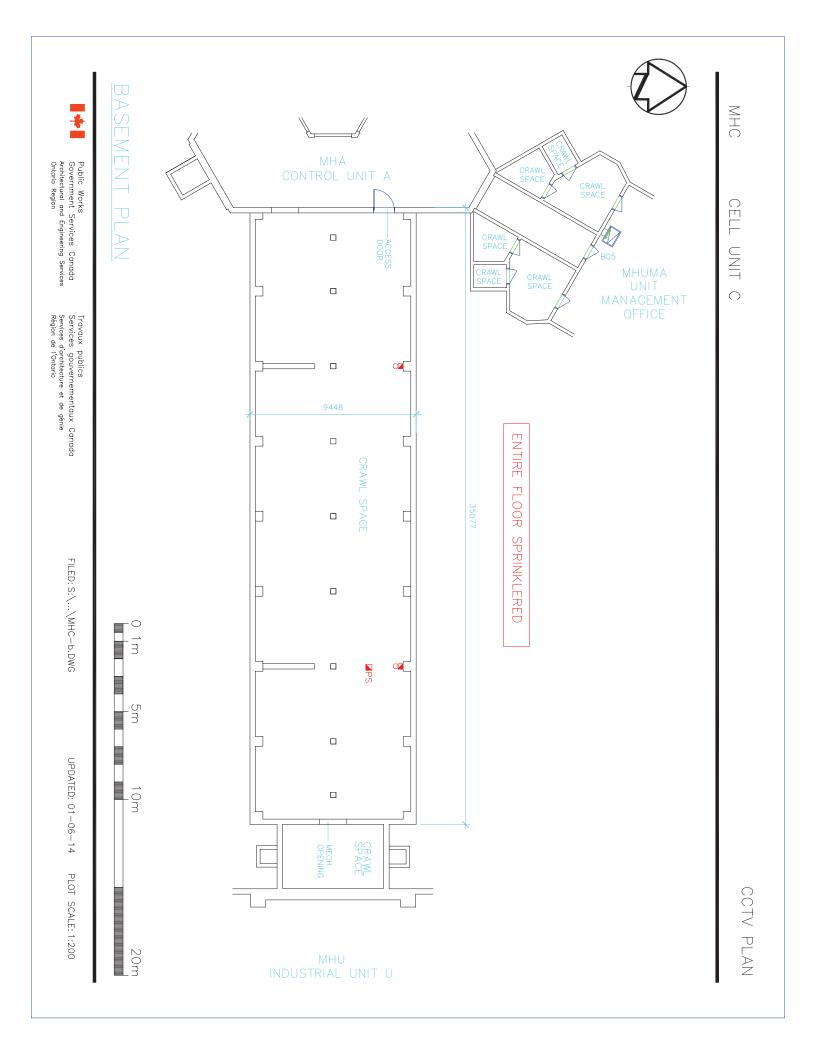
FILED: S:\...\MHB-2.DWG

UPDATED: 01-06-14

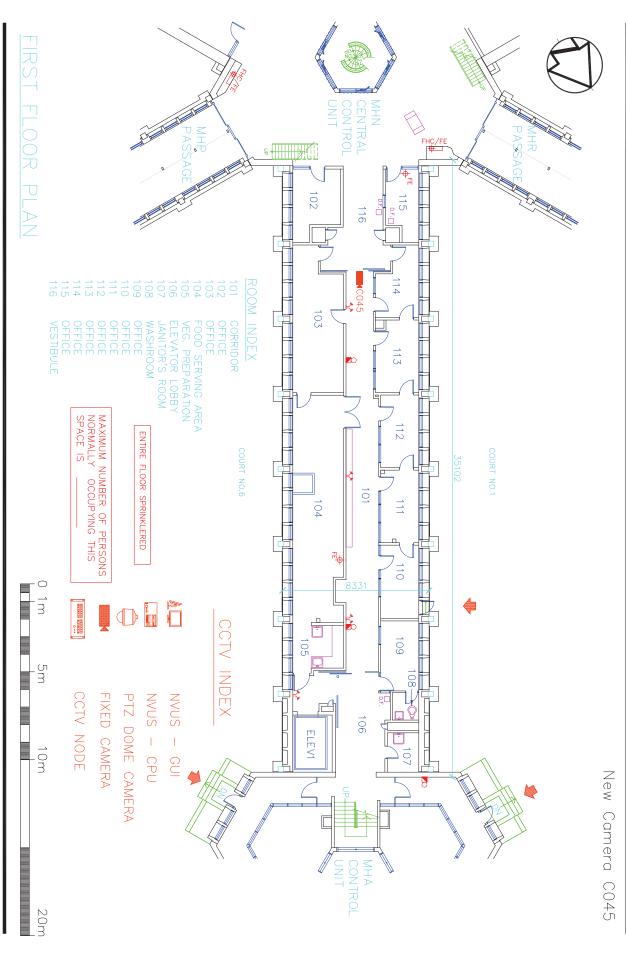








 \leq HD CELL UNIT CCTV PLAN



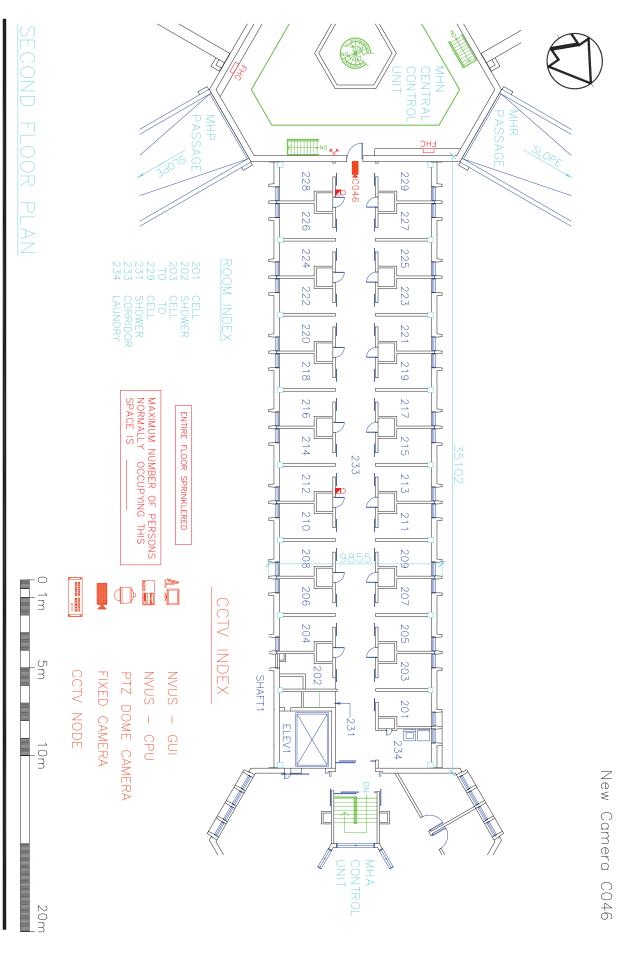


Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FII

FILED: S:\...\MHD-1.DWG



+

Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHD-2.DWG

-2.DWG

UPDATED: 01-06-14 PL

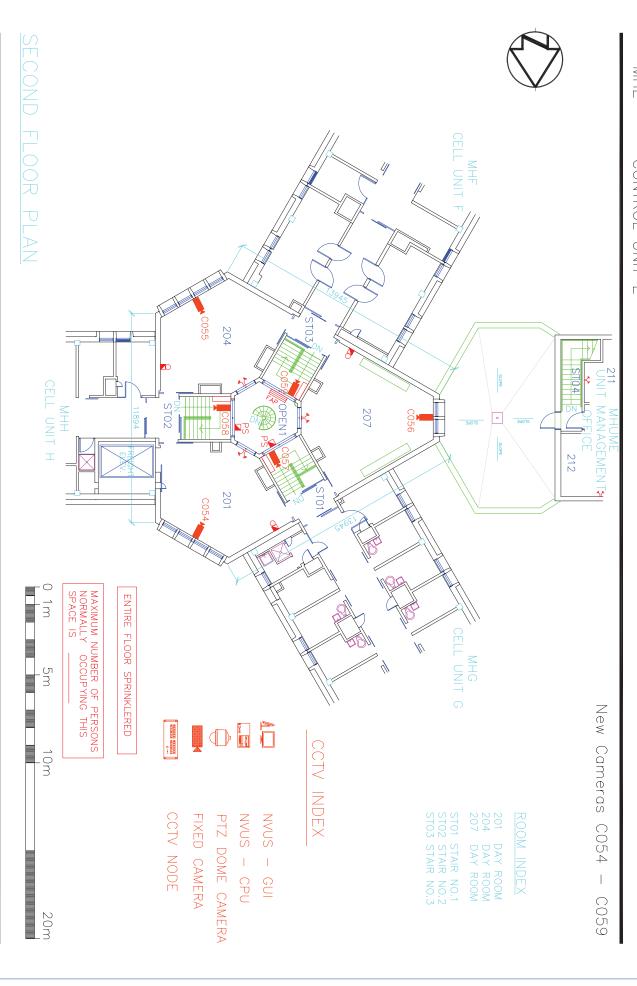
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHD-B.DWG

UPDATED: 11-06-09





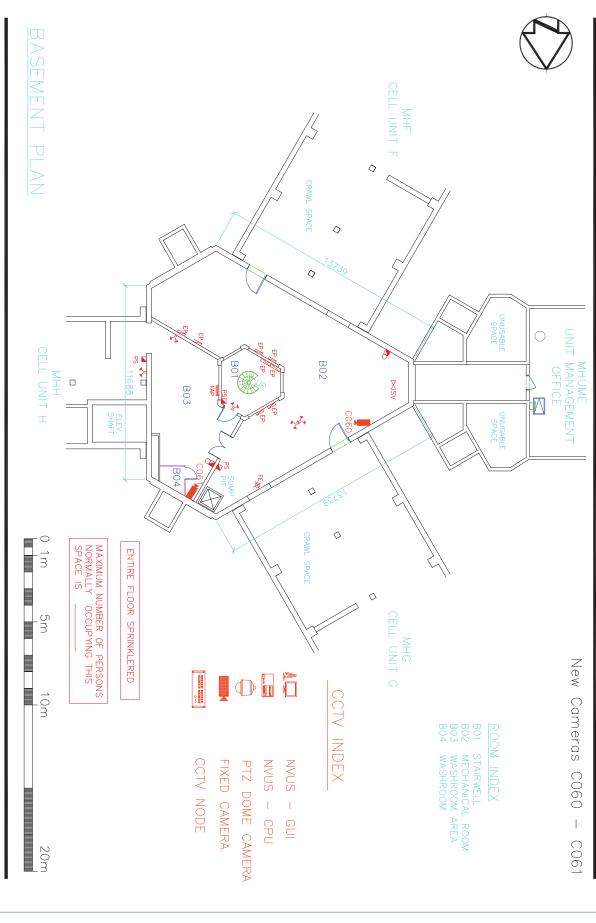


Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHE-2.DWG

UPDATED: 01-06-14



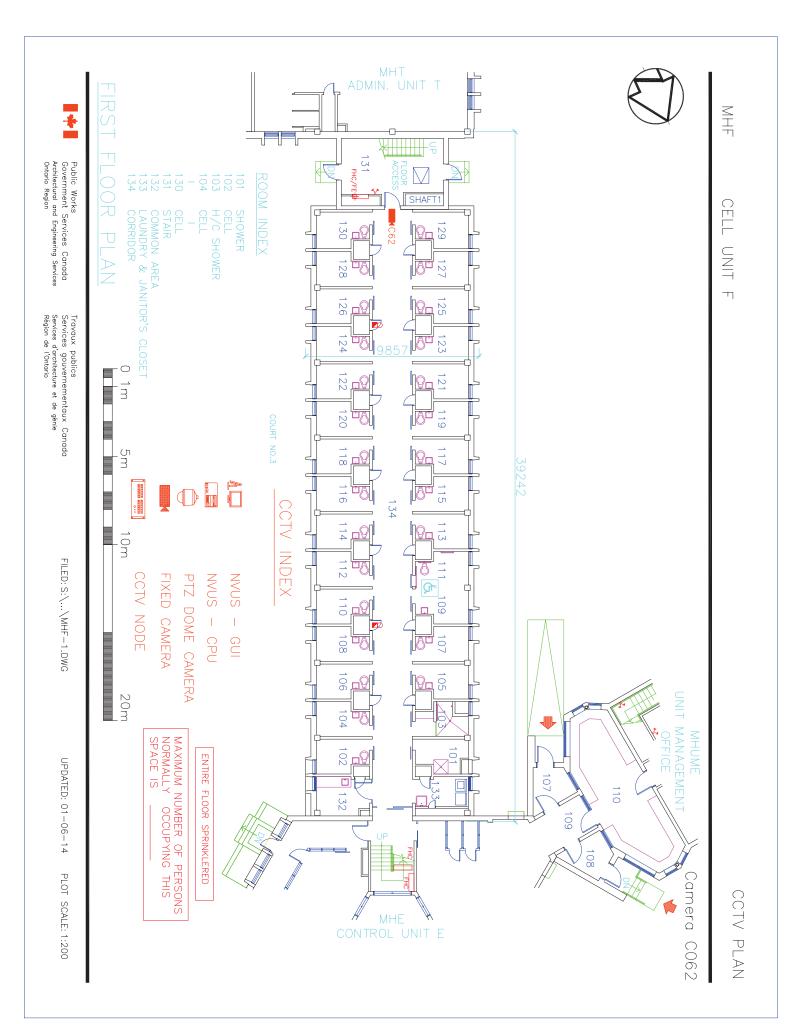
*

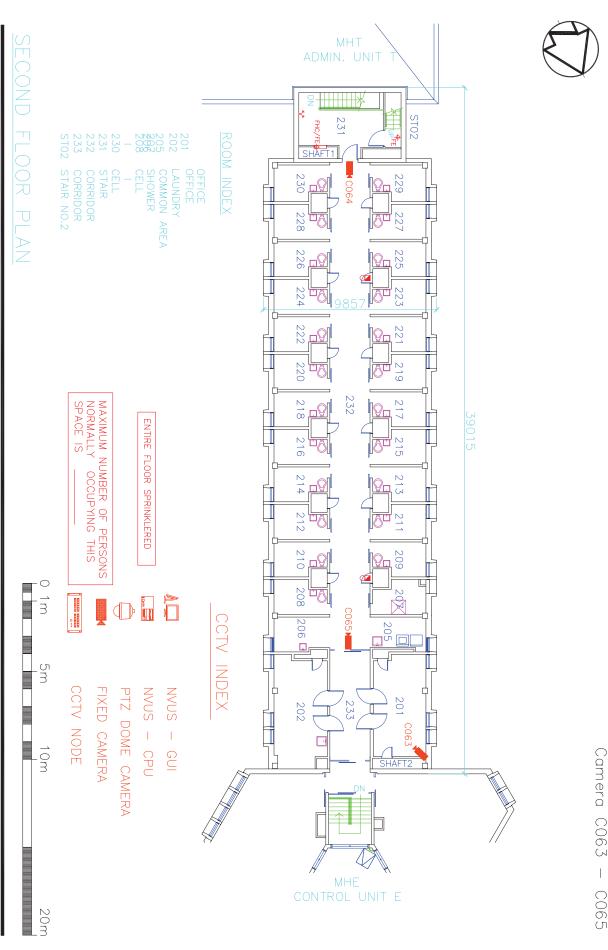
Public Works
Government Services Canada
Architectural and Engineering Services
Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHE-1.DWG

UPDATED: 01-06-14 PLC



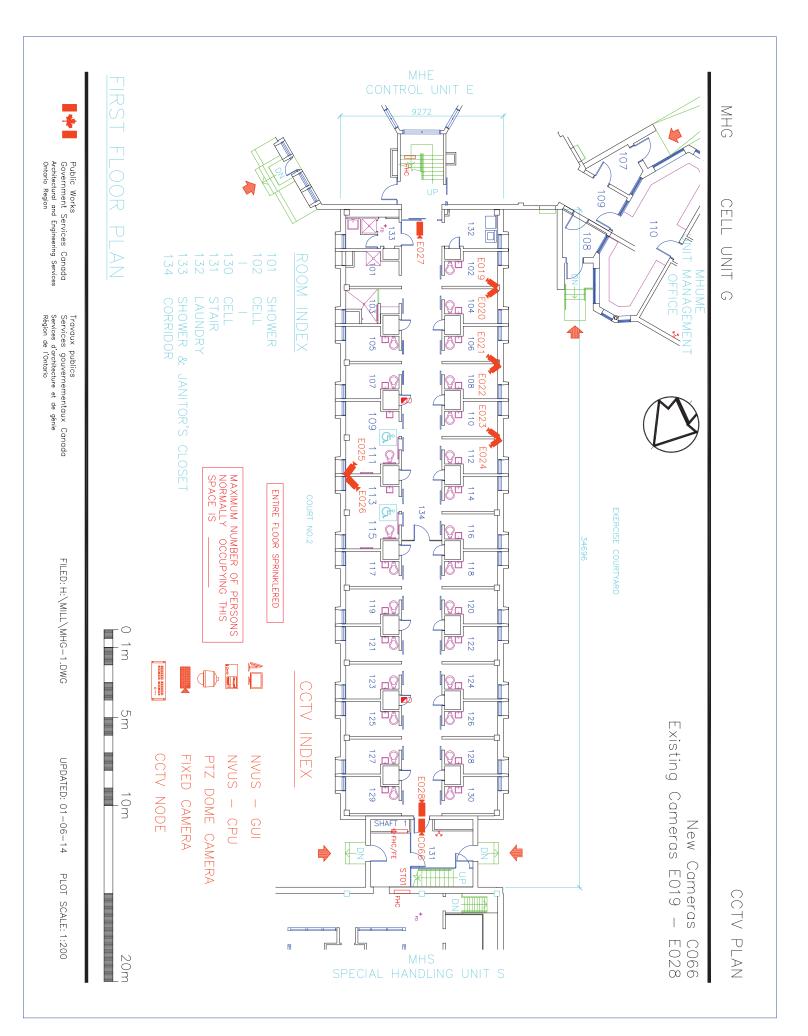


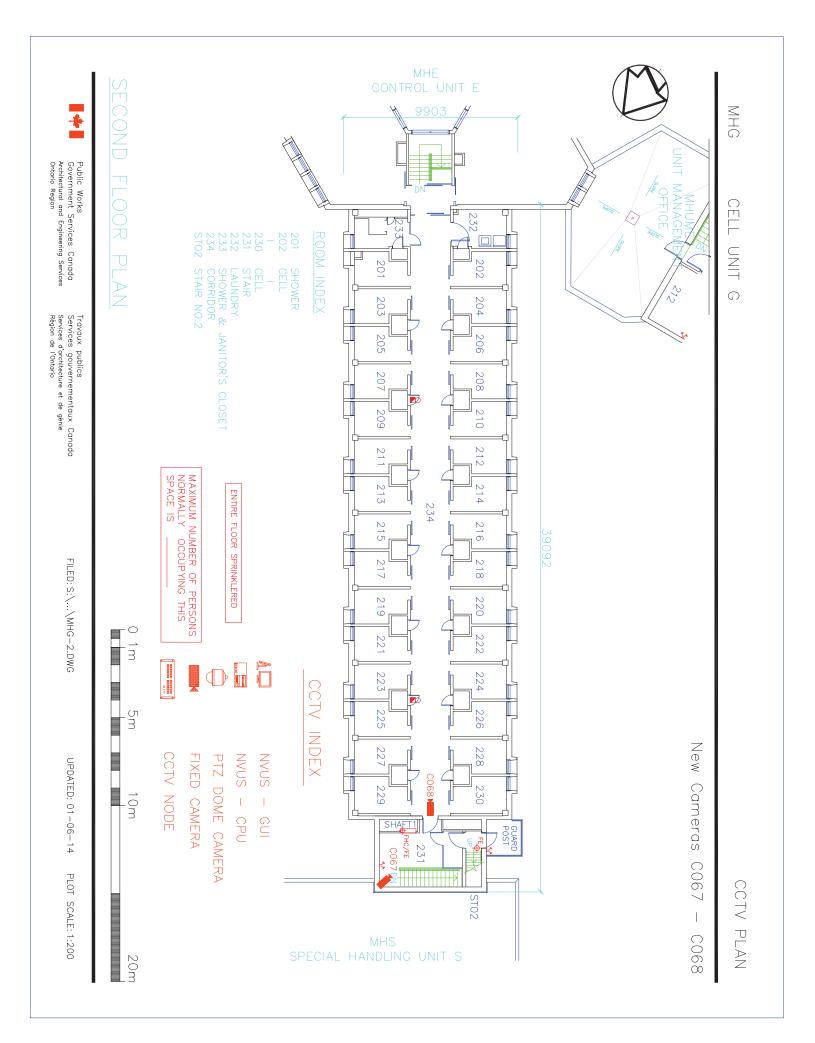
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

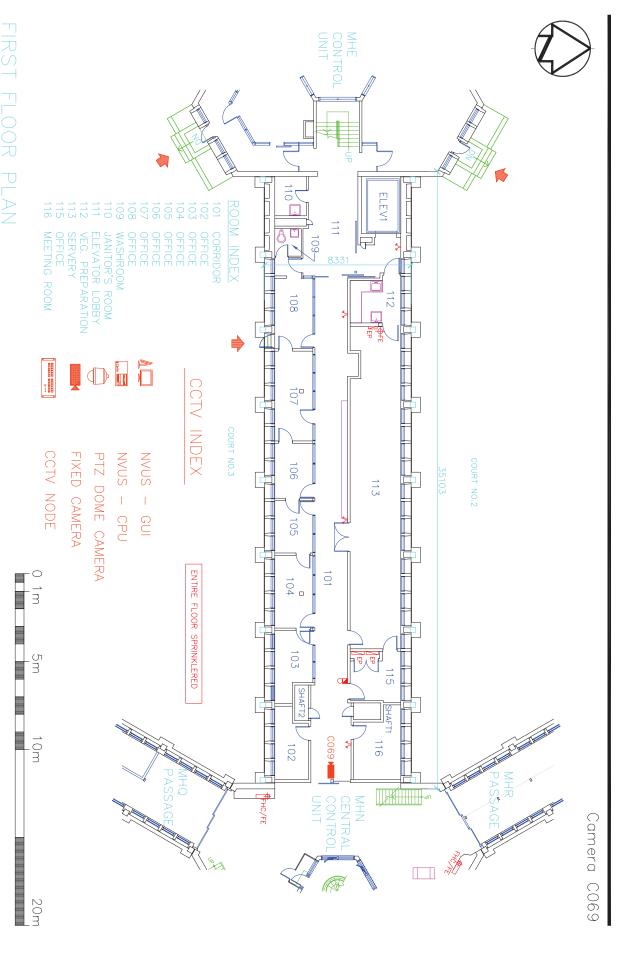
FILED: S:\...\MHF-2.DWG

UPDATED: 01-06-14





 \leq \perp \perp CELL UNIT H CCTV PLAN



*

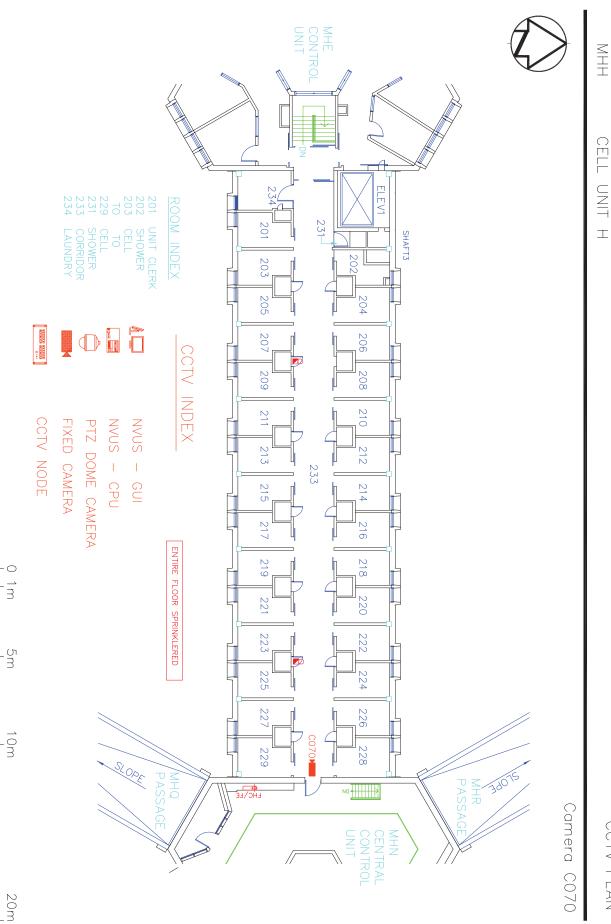
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

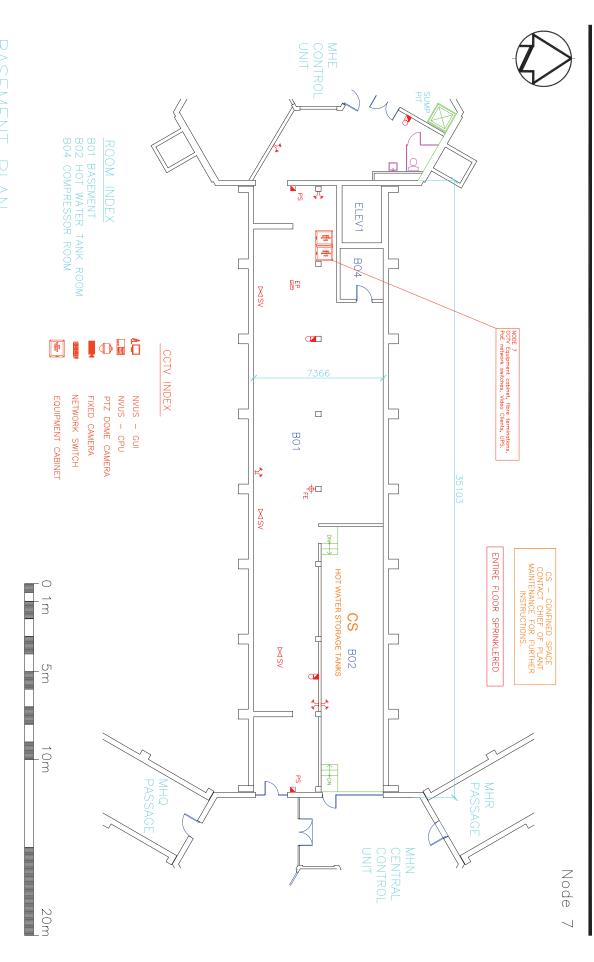
Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

nada

FILED: S:\...\MHH-1.DWG

UPDATED: 01-06-14





ACEMEN - E



Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

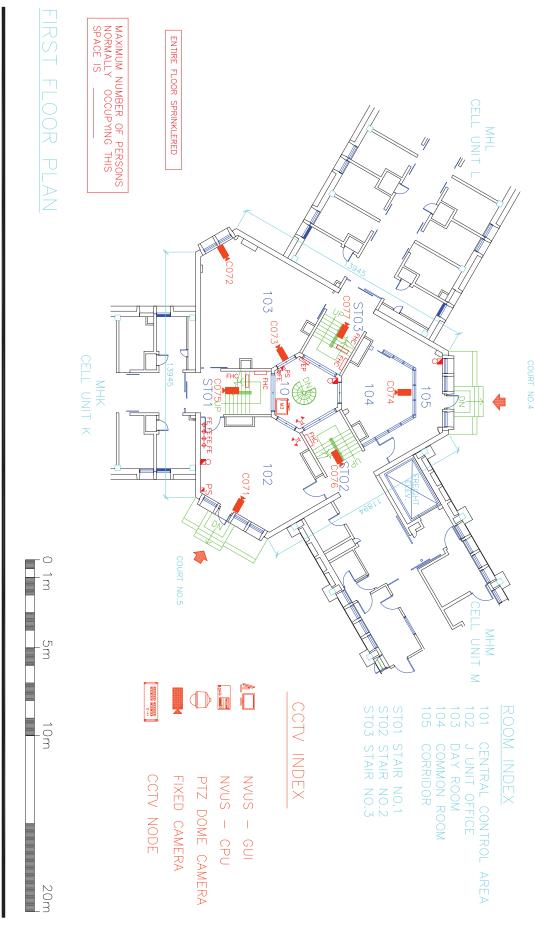
FILED: S:\...\MHH-B.DWG

UPDATED: 11-06-09 F





New Cameras C071 -Monitor M3 C077



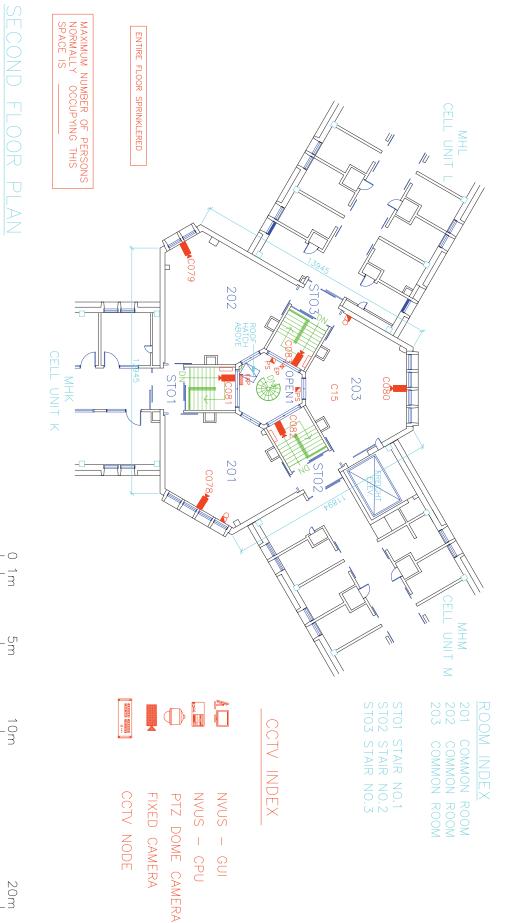
New Cameras C078

C083





Z H J





Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

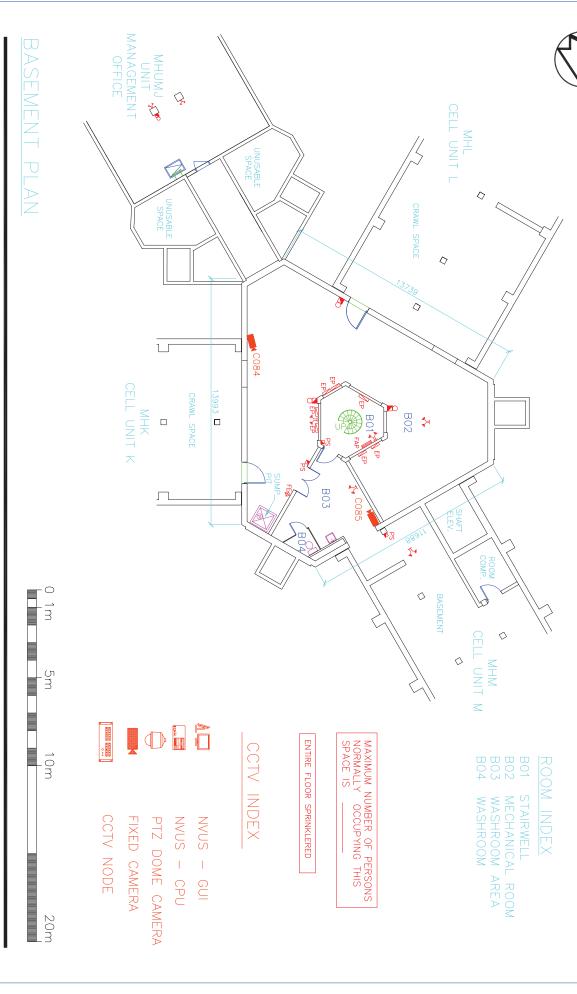
Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

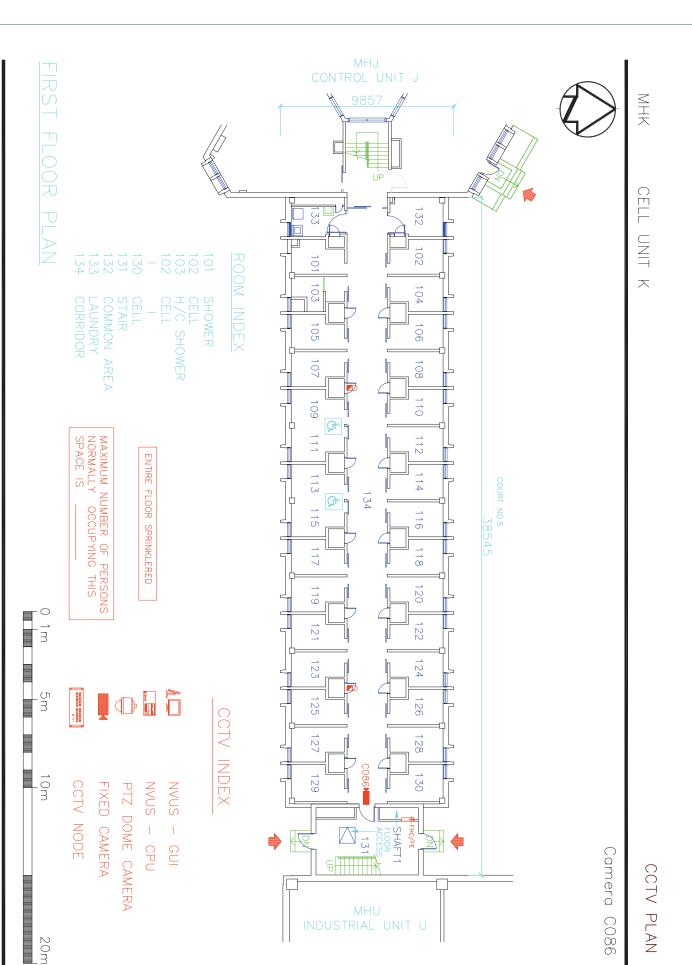
FILED: S:\...\MHJ-2.DWG

UPDATED: 01.06.14

New Cameras C084

C085

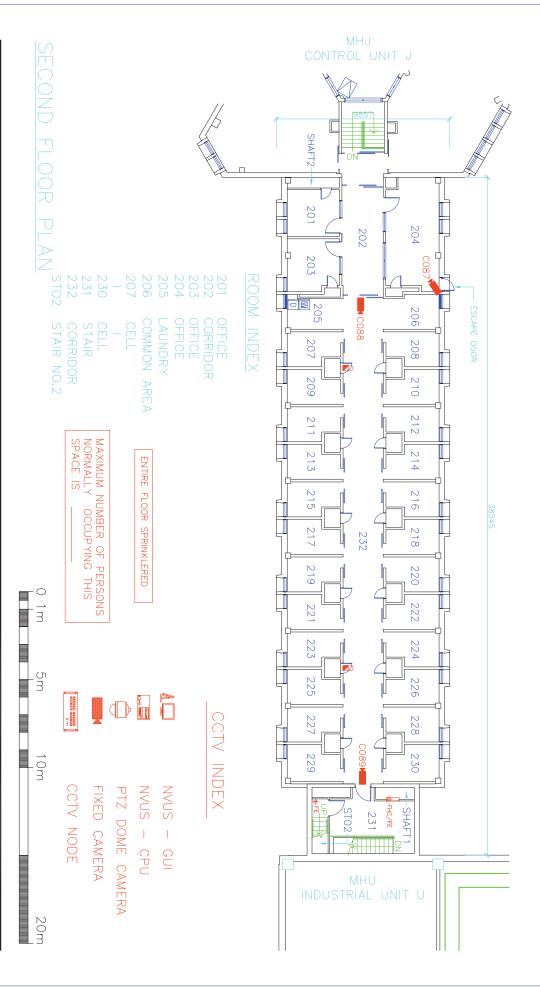




Camera C087

C089







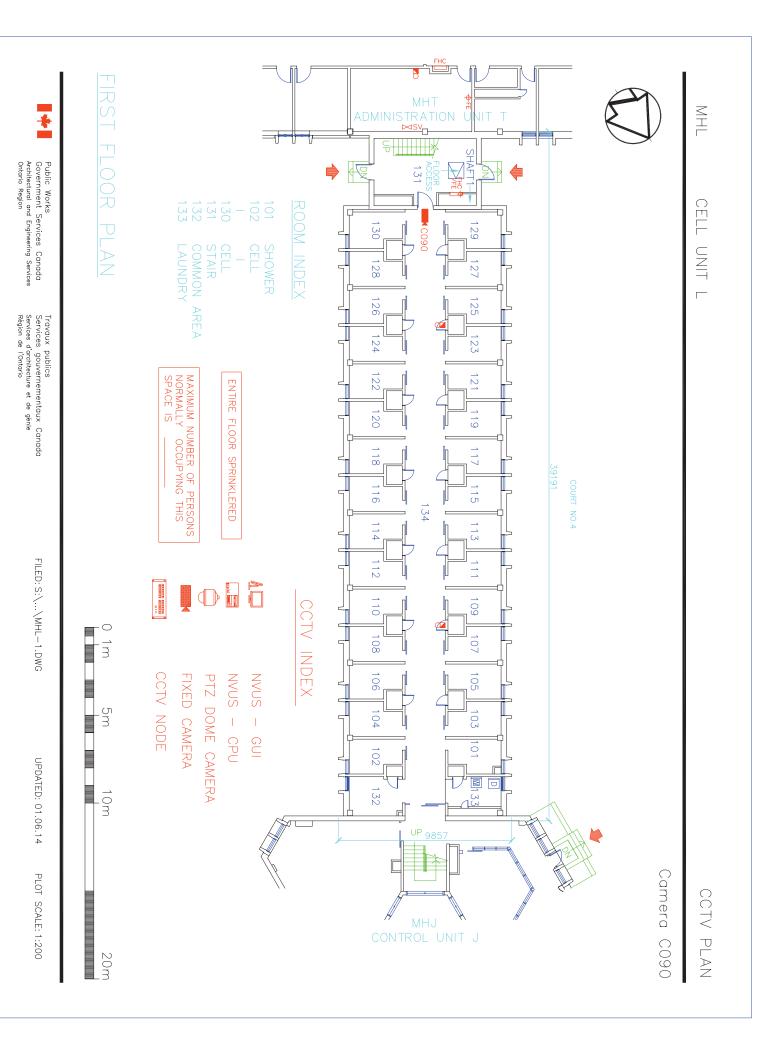
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

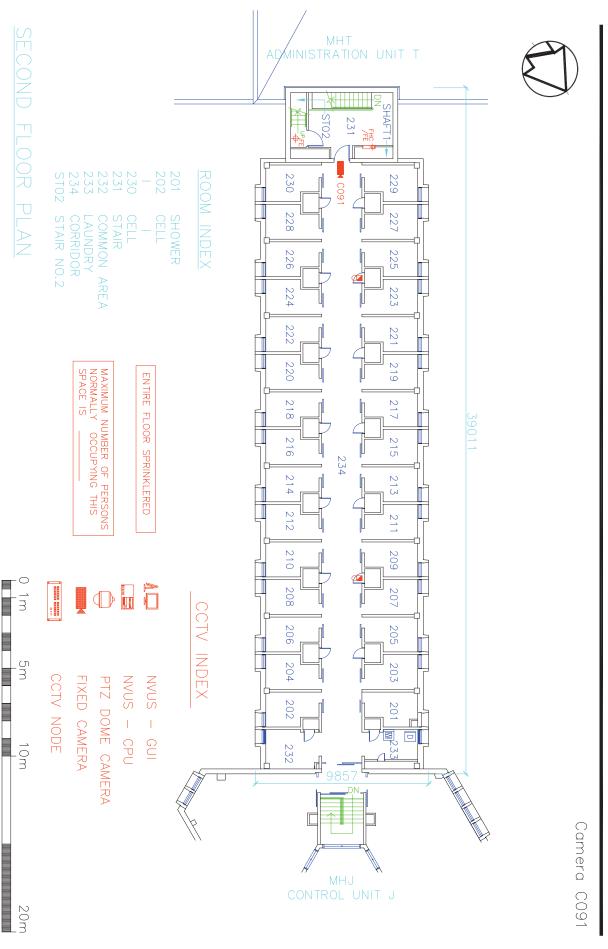
FILEI

FILED: S:\...\MHK-2.DWG

UPDATED: 01.06.14







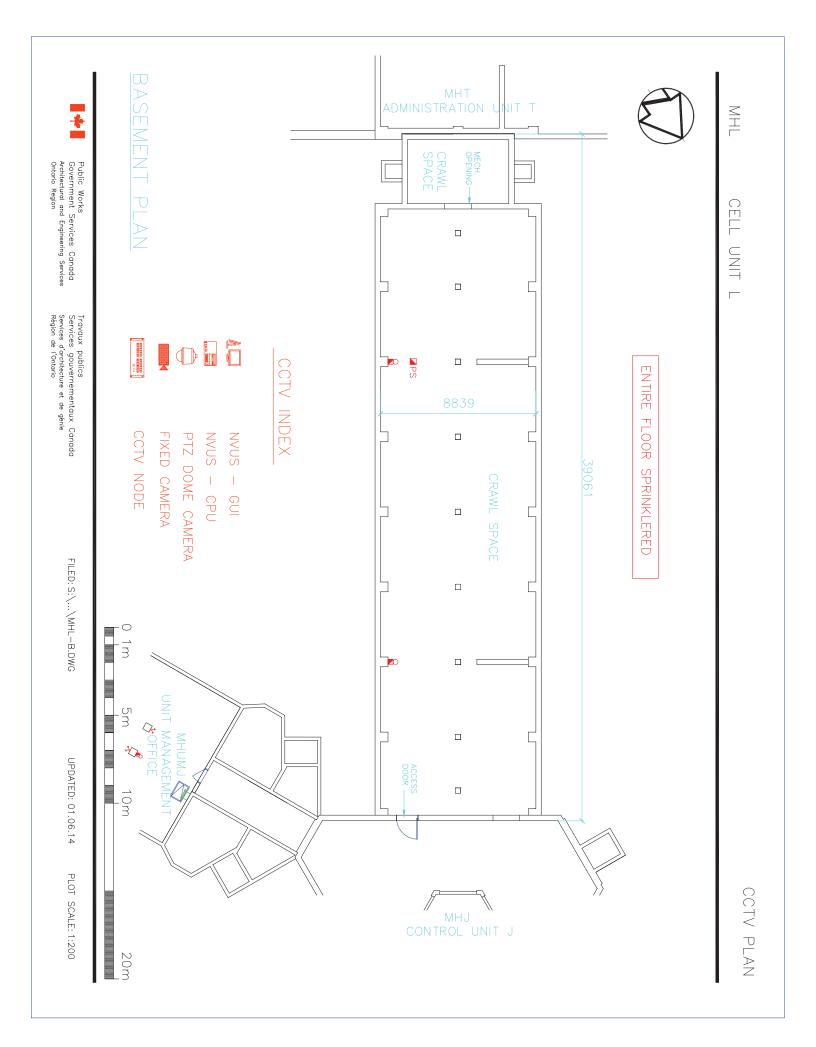
*

Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

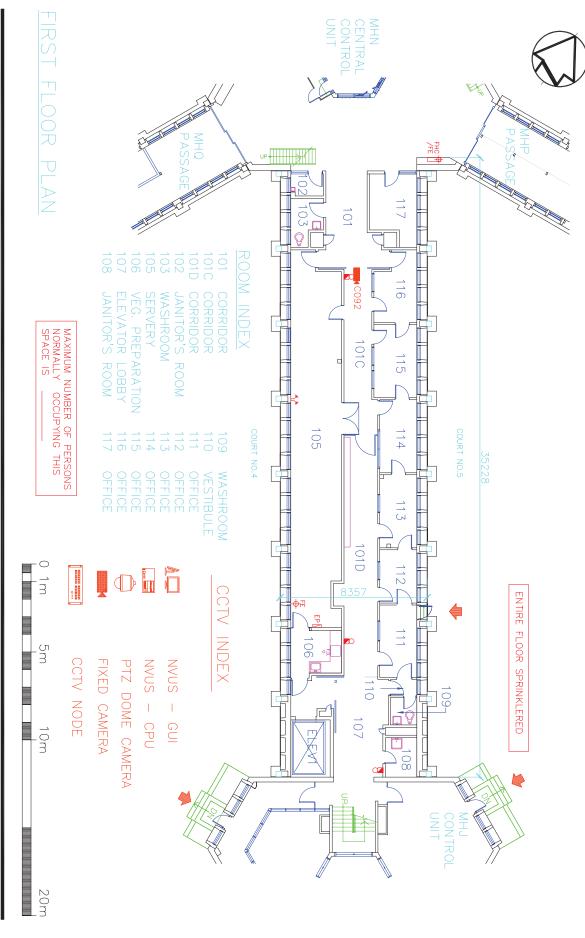
FILED: S:\...\MHL-2.DWG

UPDATED: 01.06.14



 \leq \leq \leq \leq CELL UNIT M CCTV PLAN

Camera C092

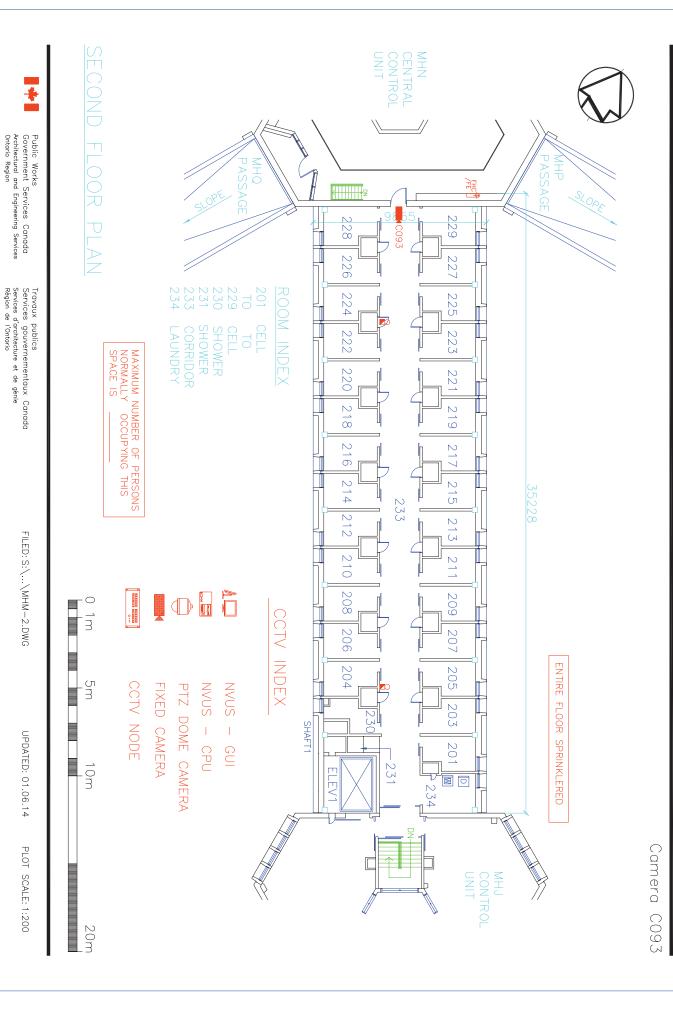


Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHM-1.DWG

UPDATED: 01.06.14



CCTV NODE

0

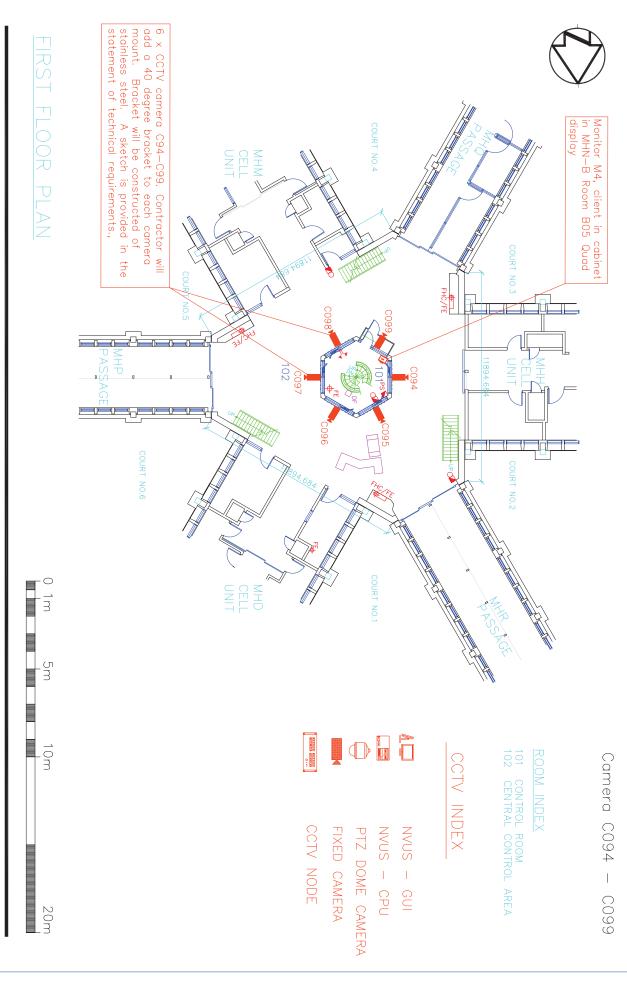


1 1 3

5m

10m

20m



+

Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

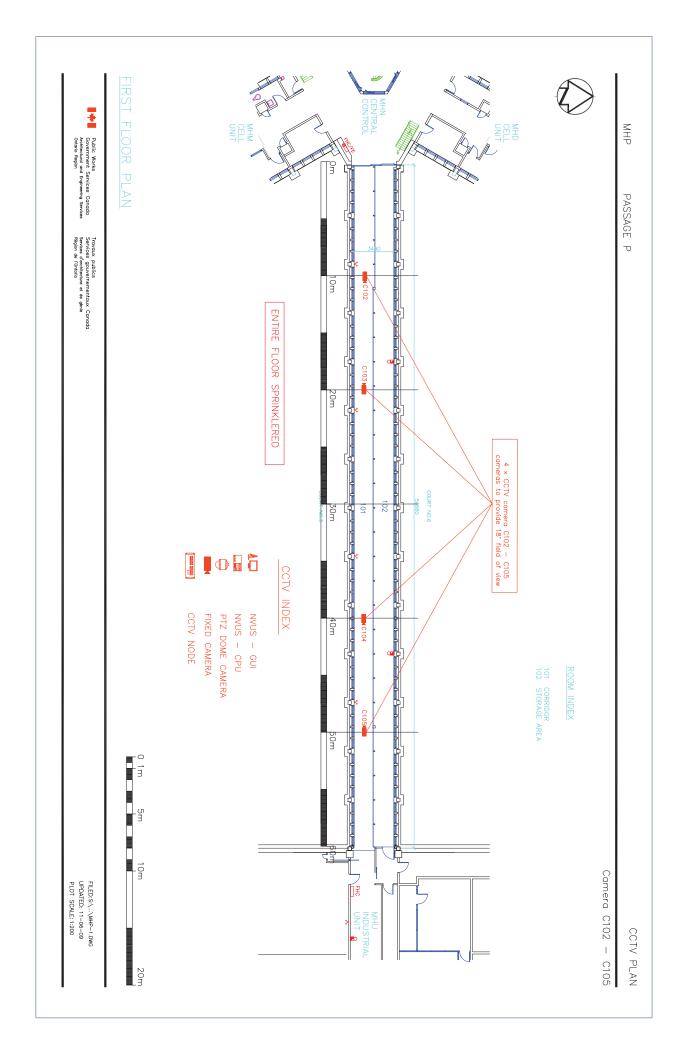
Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

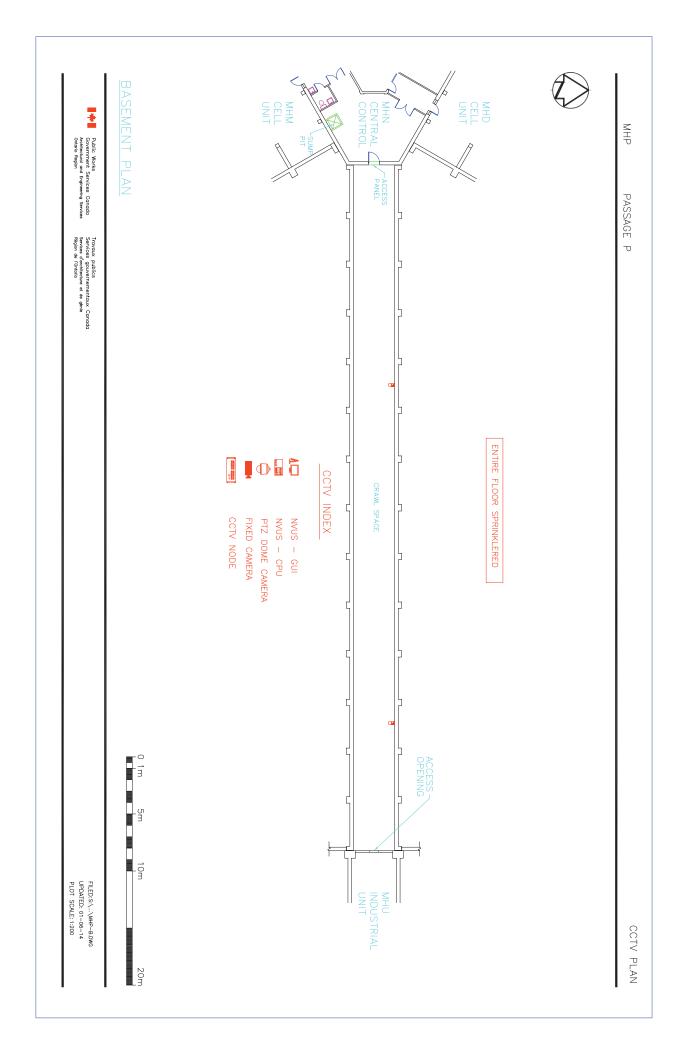
FILED: S:\...\MHN-1.DWG

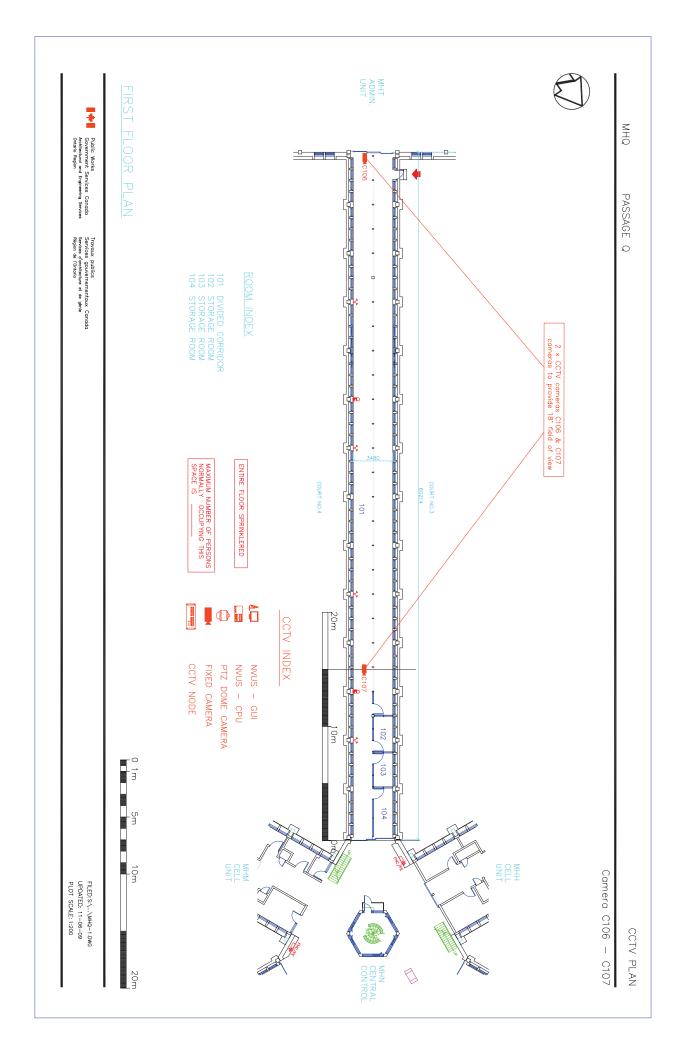
UPDATED: 01-06-14

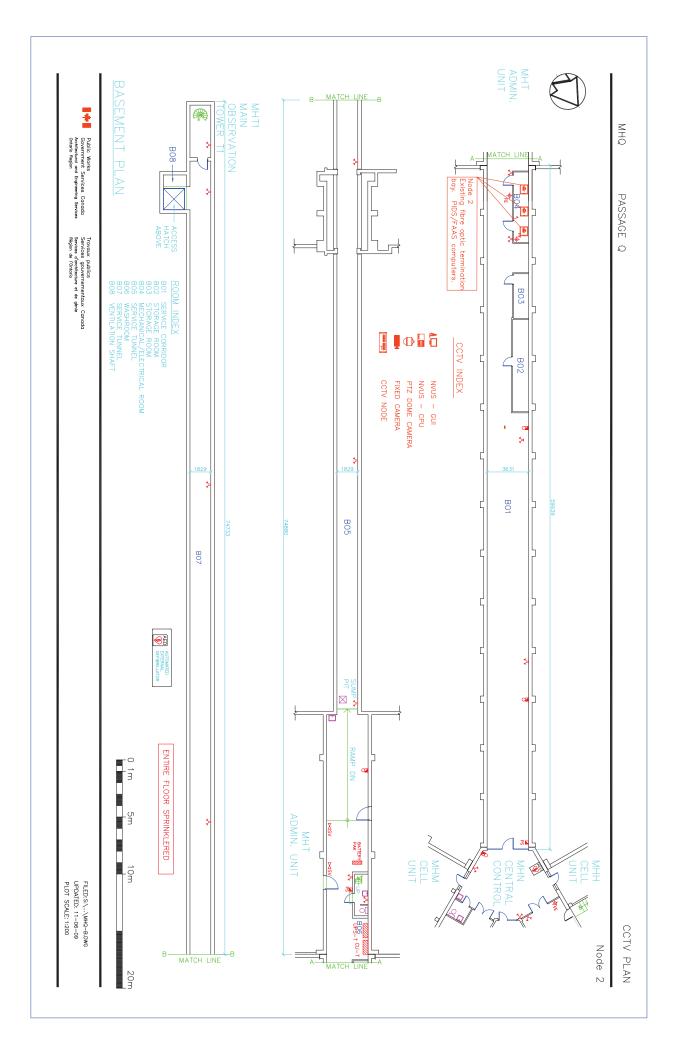
FILED: S:\...\MHN-B.DWG

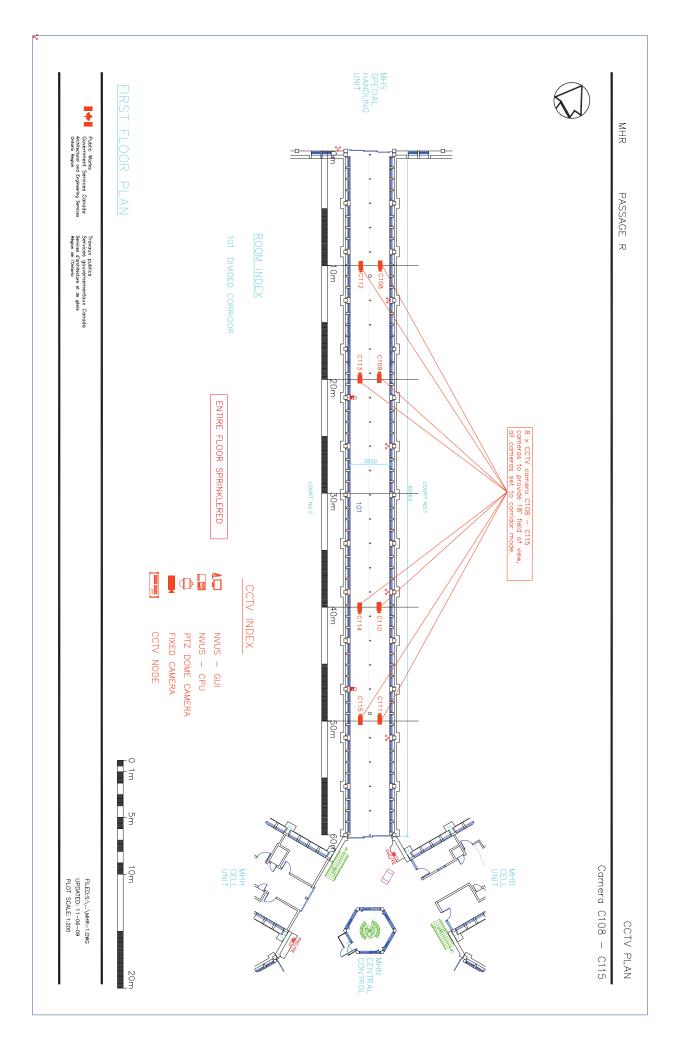
UPDATED: 11-06-09

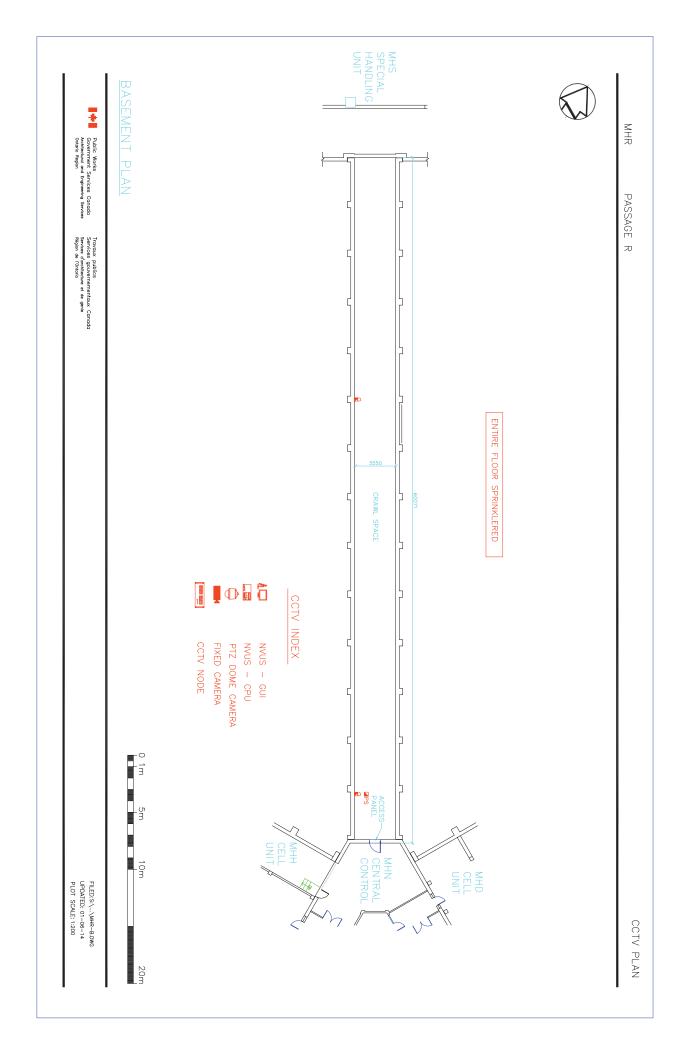




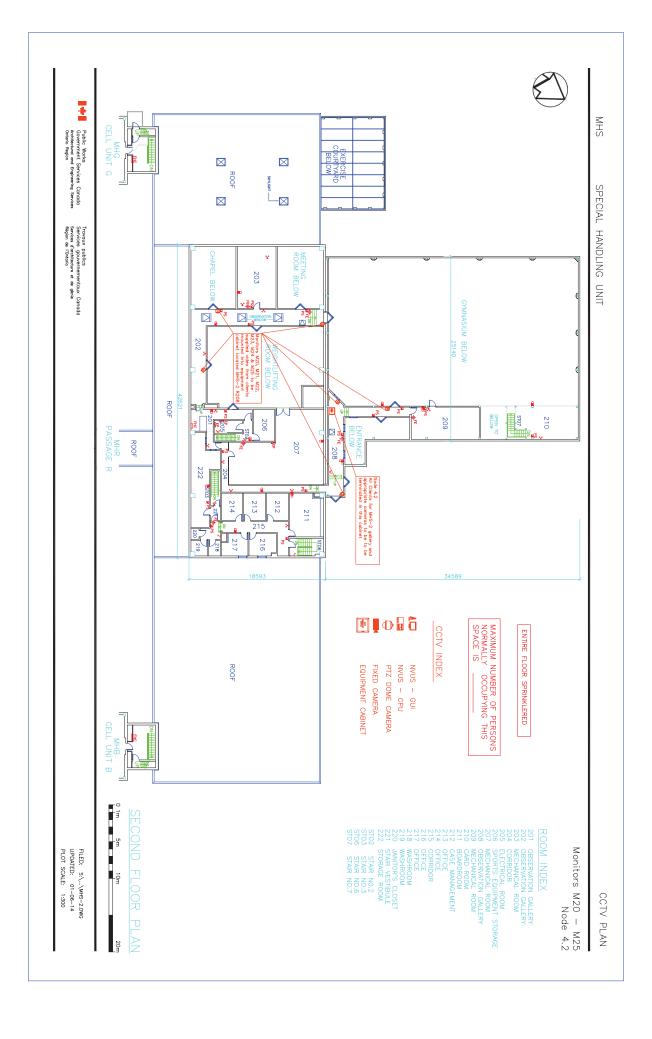


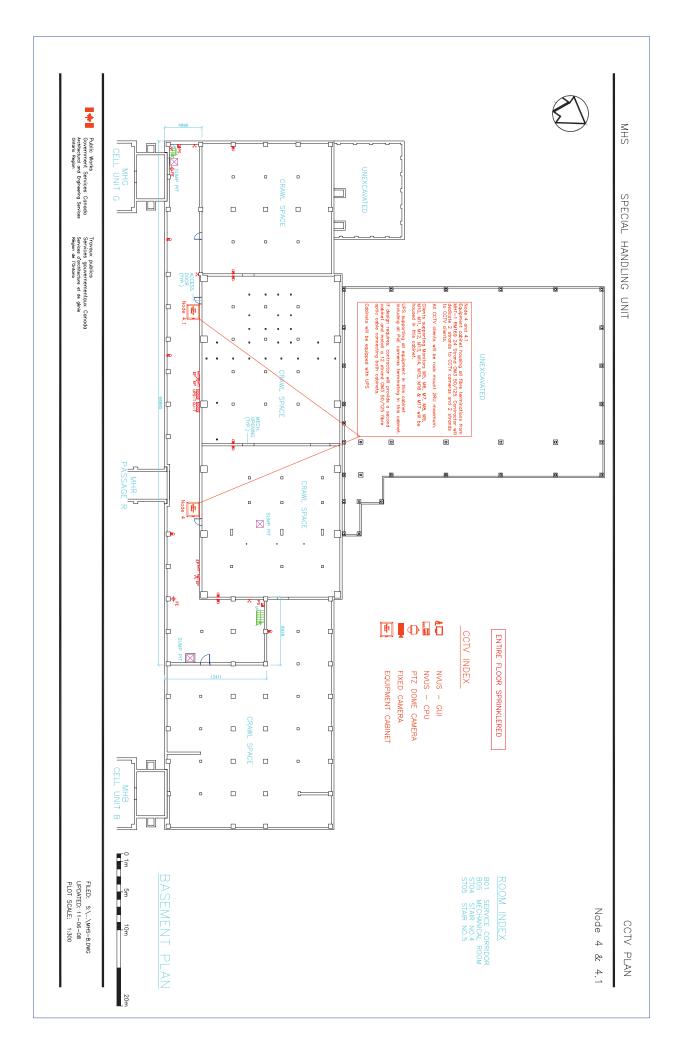


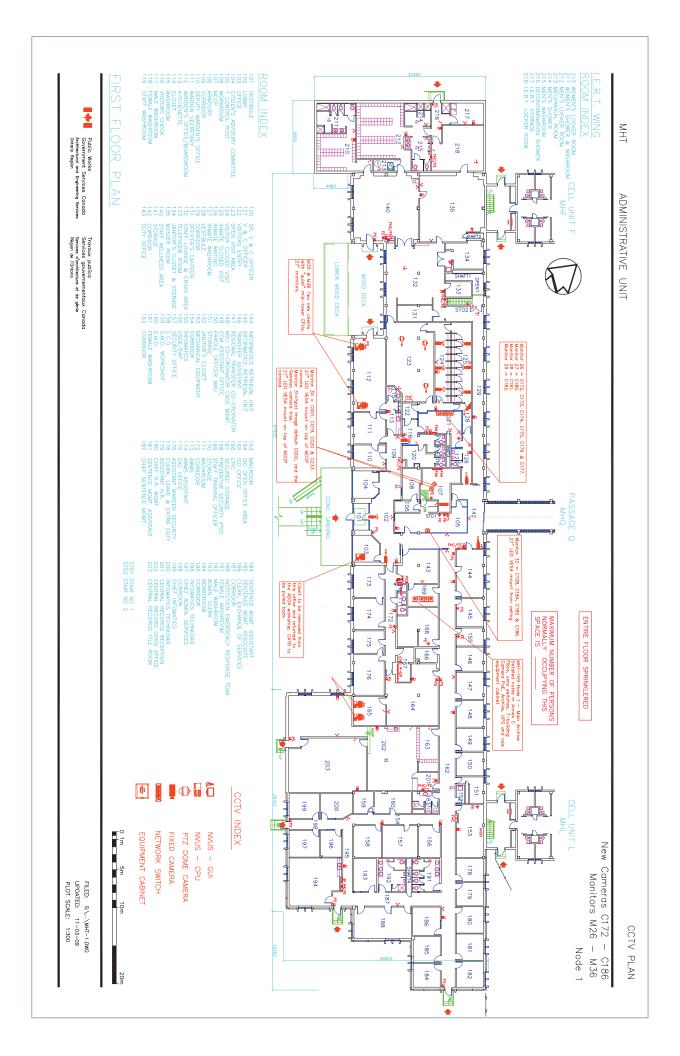


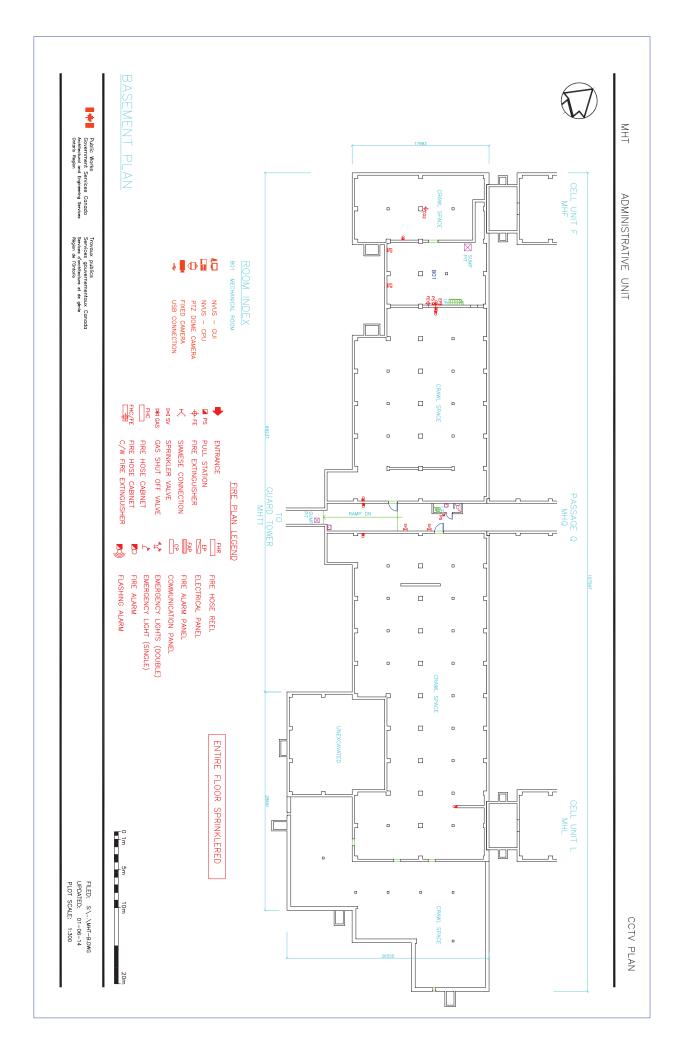










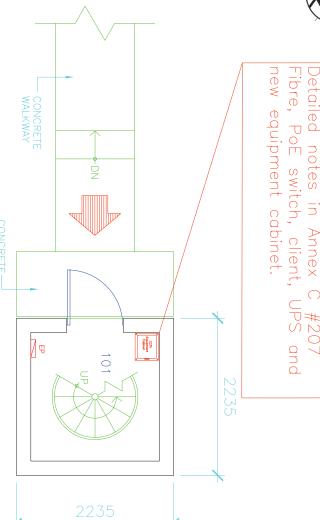


Node

0







CCTV INDEX



SOAN - GUI

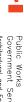
SOAN - CPU

FIXED CAMERA PTZ DOME CAMERA

NETWORK SWITCH

CCTV Equipment Cabinet

EQUIPMENT CABINET



Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHTB-1.DWG

3

5 3

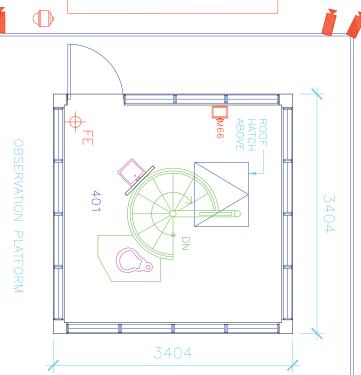
UPDATED: 01-06-14 PLOT SCALE: 1:50



C007

0008

supported by client section 190. selection as per will be provided articulating arm. mounted on a desktop Monitor M66 located in MHTB-1. be a type control and %: | | be monitor ţ camera \triangleright Annex C mouse allow to M66 00



New Cameras

C007 -

C010

Monitor M66

401 GUARD POST

CCTV INDEX



SOAN - GUI

SOAN - CPU

FIXED CAMERA PTZ DOME CAMERA

NETWORK SWITCH

EQUIPMENT CABINET

Cameras C007 C010 to be mounted on the catwalk rail

C010

C009

ensure camera of MHTB-4 on back over the catwalk for service the corners. Camera mounts S below rail when 3 and shall telescope to position. are to be swing



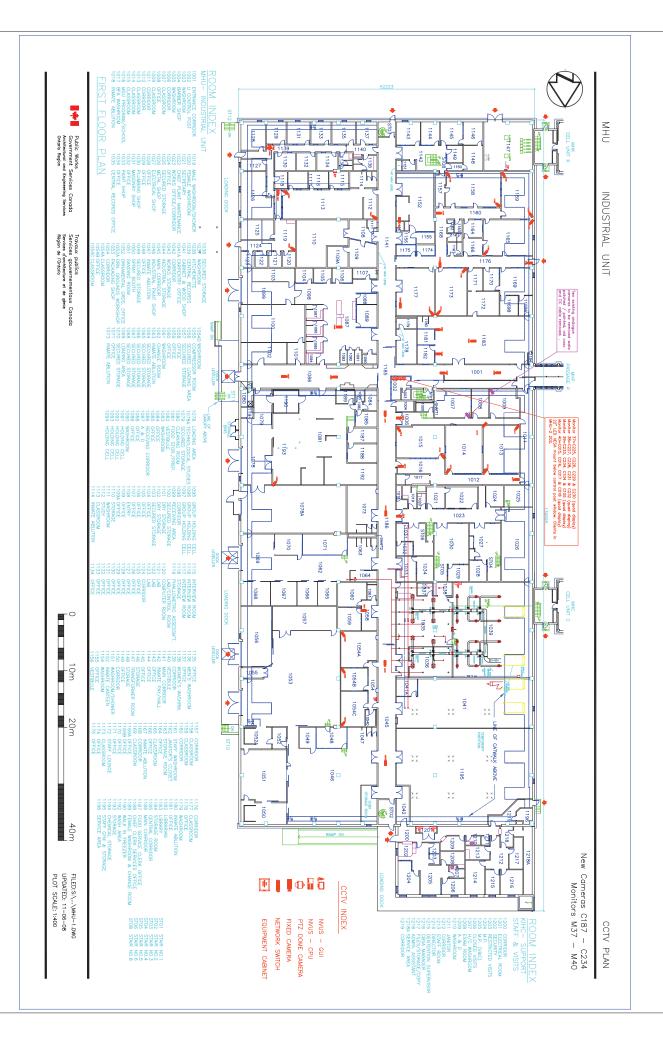
Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

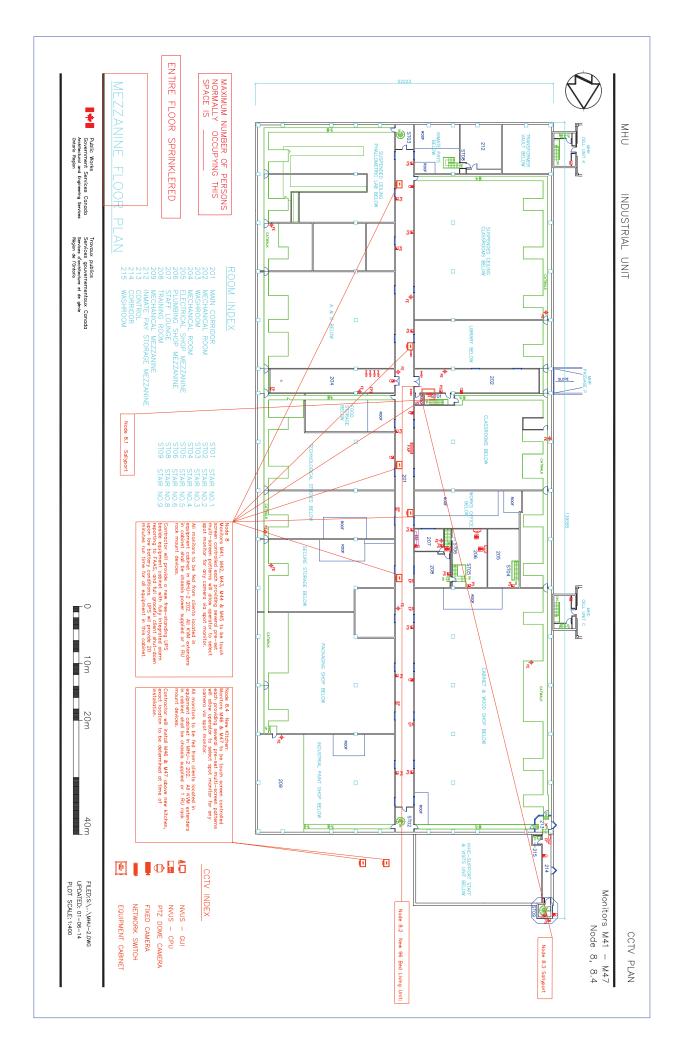
Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

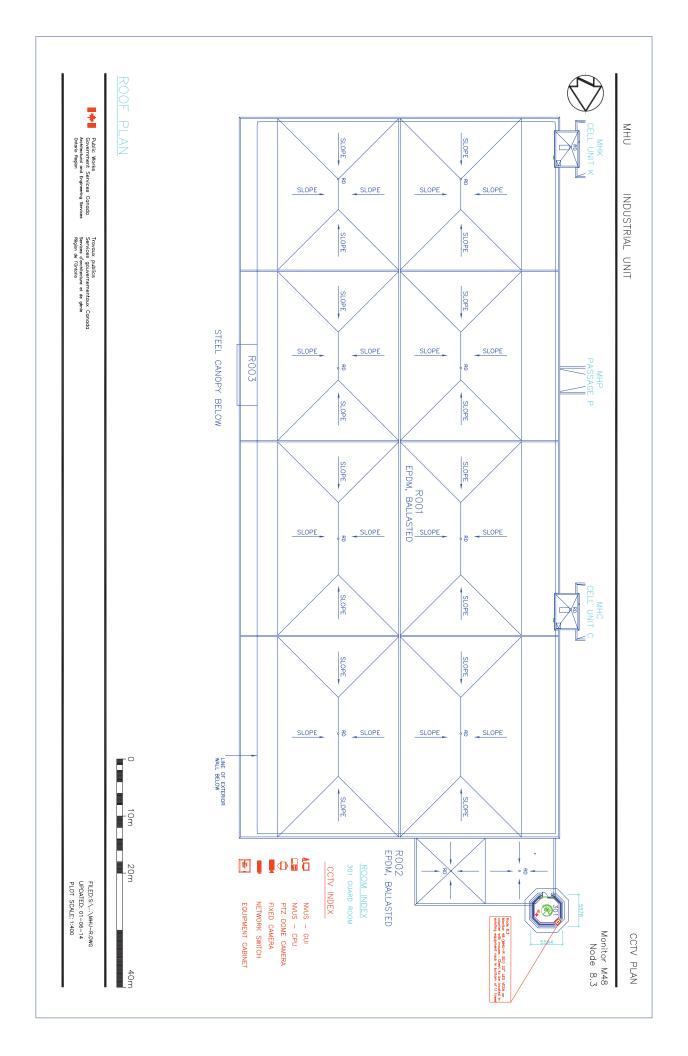
FILED: S:\...\MHTB-4.DWG

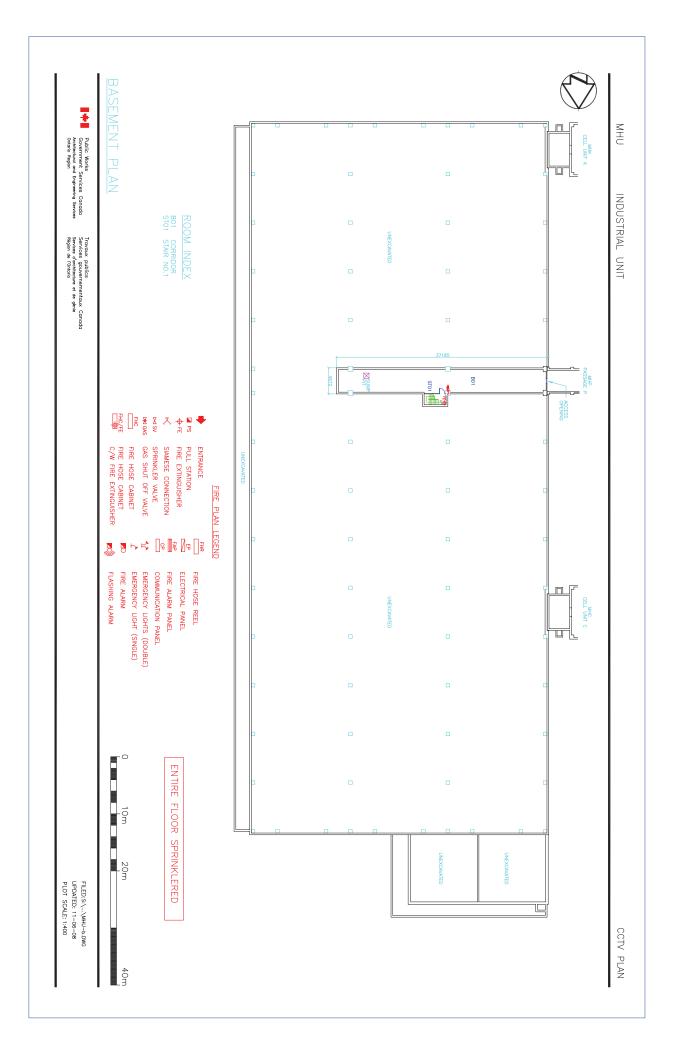
3

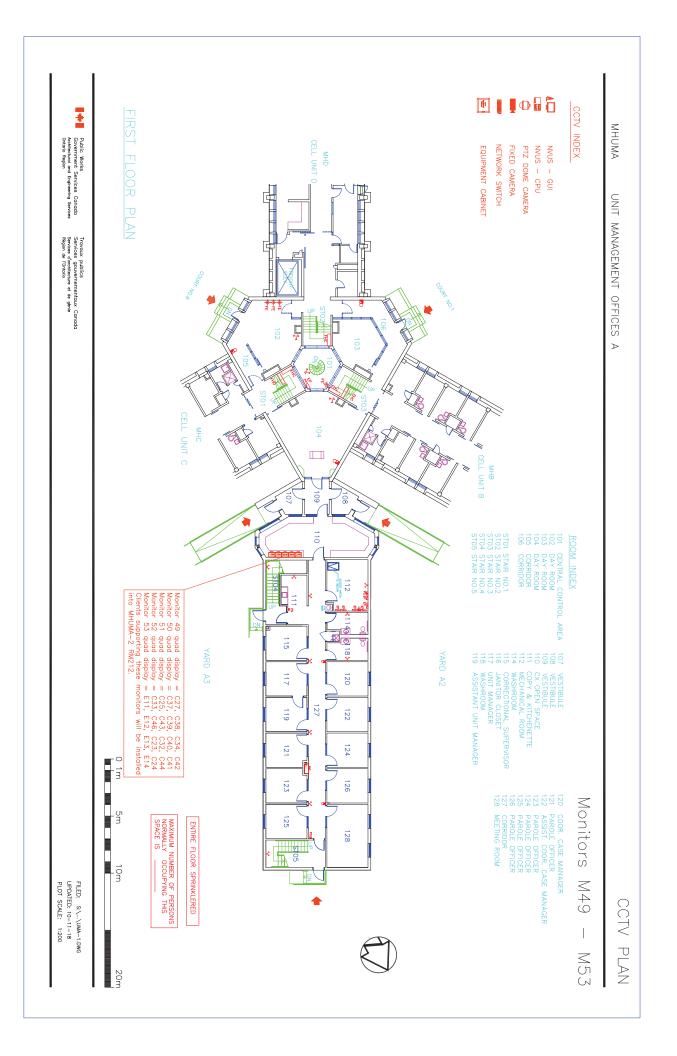
UPDATED: 01-06-14

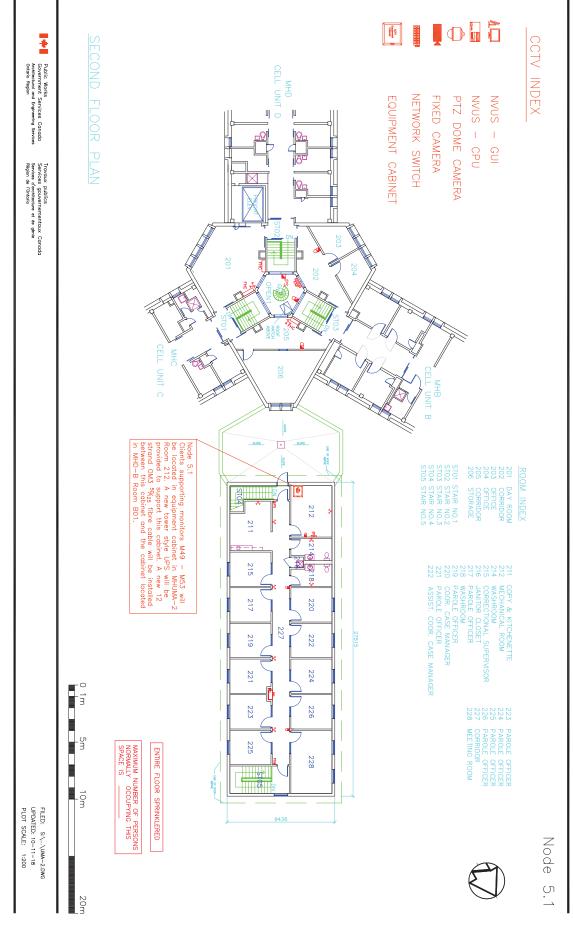


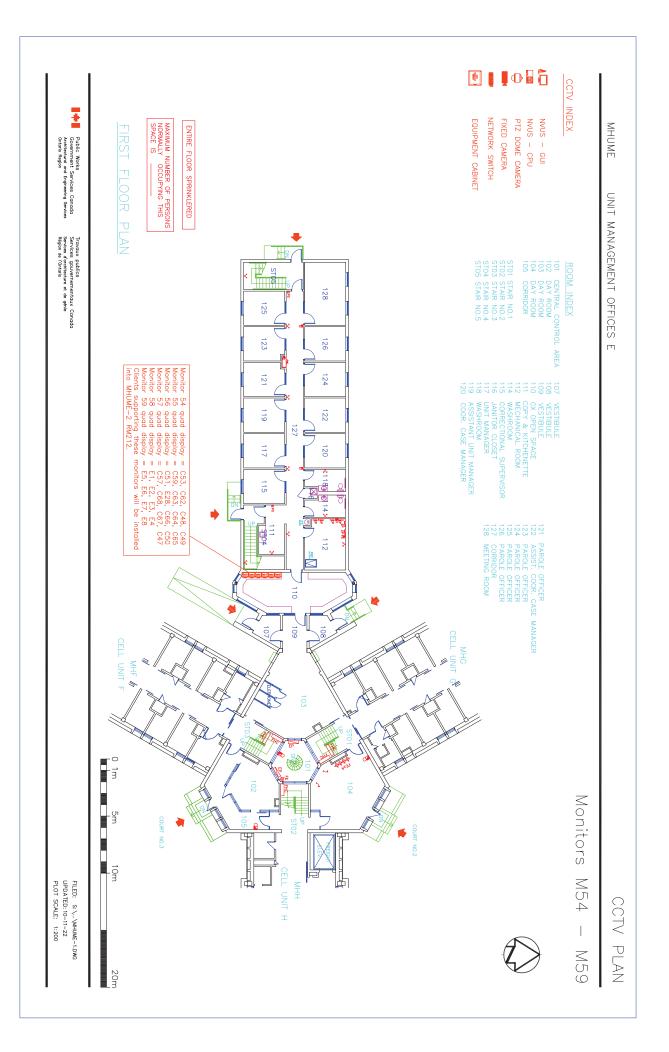




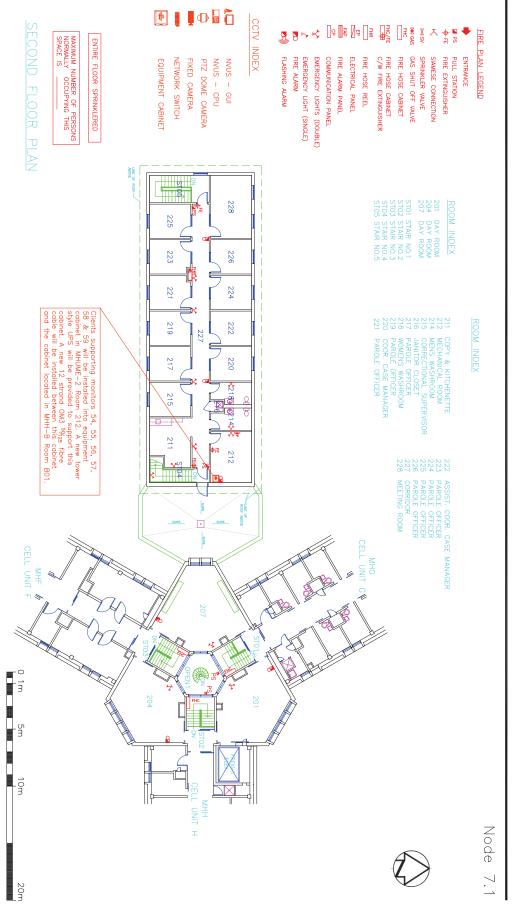








MHUME UNIT MANAGEMENT OFFICES CCTV PLAN

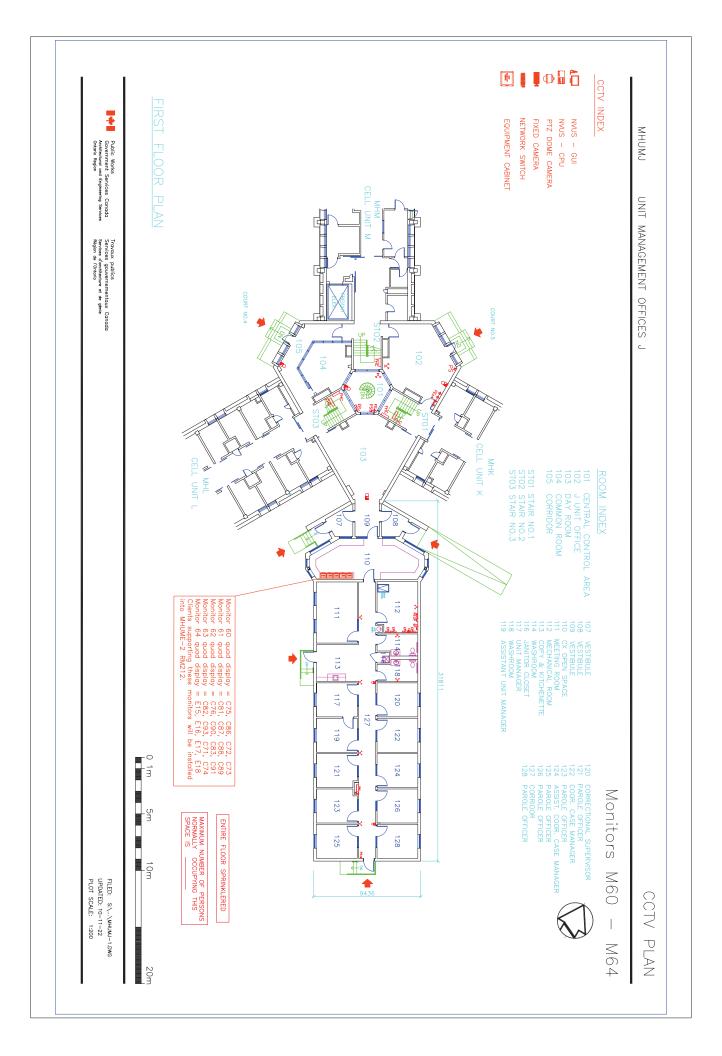


†

Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHUME-2.DWG
UPDATED: 2011-03-03
PLOT SCALE: 1:200





 $\mathbb{Z}_{\mathbb{Q}}$ camera Monitor M65 Node C019

101 0019 MAXIMUM NUMBER OF PERSONS NORMALLY OCCUPYING THIS SPACE IS 107 105 106

103

CCTV INDEX

101 103 105 106 107







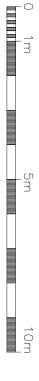
NETWORK SWITCH

EQUIPMENT CABINET

Node 8.1 Fibre, PoE switch, client and UPS. New Camera C019 to be mounted on a 12M tilt tower. contractor to provide buried connectivity from MHW-101 to MHW105



AUTOMATED EXTERNAL DEFIBRILLATOR



Public Works Government Services Canada Architectural and Engineering Services Ontario Region

Travaux publics Services gouvernementaux Canada Services d'architecture et de génie Région de l'Ontario

FILED: S:\...\MHW-1.DWG

UPDATED: 11-06-09

Questions et réponses Demande de soumissions 21120-147892

Q1 – La demande indique qu'un délai serré de 28 semaines doit être respecté, et si l'entrepreneur ne termine pas ce contrat en 28 semaines, il devra rémunérer les agents d'escorte ou les commissionnaires une fois ce délai écoulé. Le début du délai de 28 semaines est-il calculé à partir de la date d'acceptation du rapport final de conception (RFC) par le responsable de la conception ou à partir de la date d'octroi du contrat?

R1 – <SCC> R1 – L'entrepreneur disposera de 28 semaines pour réaliser tous les travaux sur le site à partir de la date d'acceptation du rapport final de conception. Il aura 6 semaines pour rédiger et présenter ce rapport.

Q2 – Dans le bâtiment MHZ, il est indiqué qu'un nouveau poste vidéo réseau d'utilisateur (PVRU) est exigé dans le cadre de la présente demande de propositions (DP) :

R2 – <SCC> Le déploiement du client PVRU pour MHZ est clairement indiqué dans l'addenda.

- L'entrepreneur doit-il fournir et installer un nouveau bâti?
 - R2.1 <SCC> Réponse fournie dans l'addenda
- La nouvelle ASC montée sur bâti doit-elle être fournie et installée?
 - R2.2 <SCC> Réponse fournie dans l'addenda
- Quelle est la durée d'exécution nécessaire?
 - R2.3 <SCC> Réponse fournie dans l'addenda
- Les alarmes de défaillance doivent-elles être signalées au PPCC?
 - R2.4 <SCC> Réponse fournie dans l'addenda
- Y a-t-il un conduit entre le MHZ et la salle des serveurs?
 - **R2.5** <SCC> Réponse fournie pendant la visite du site, il y a un conduit entre la salle 115A de MHZ-1 et le tunnel principal à l'extérieur du local de la SEC, au sous-sol de MHT-B.
- Combien de câbles à fibres optiques OM3 l'entrepreneur doit-il fournir et installer?
 - R2.6 <SCC> Réponse fournie dans l'addenda
- Q3 Pouvez-vous fournir à l'entrepreneur des copies électroniques des deux (2) documents présentés à la réunion des soumissionnaires?
- Courriel de Daniel Smith Subject: Points of visit on today's site bidders meeting (objet : Ordre du jour de la visite du site pendant la réunion des soumissionnaires aujourd'hui)
- EST Addenda 1^{re} édition 3 février 2015

R3 – <SCC> Pièce jointe

Q4 – Le responsable de la conception pourrait-il fournir les renseignements vidéo suivants ou l'entrepreneur doit-il supposer environ 455 Go/caméra pour obtenir 168 h d'enregistrement?

-	Codec – H.264
-	Intervalle image-clé :
-	Pourcentage de mouvement en 24 h :
-	Qualité d'image : 70 % (selon les paramètres choisis de la caméra)
-	Fréquence d'image :

R4 – <SCC> L'entrepreneur doit fournir une capacité de stockage de 455 Go par caméra. Les caméras seront réglées à 30 images/s, 1 image-clé par seconde, avec une compression H.264 et la qualité d'image réglée à 70 %, 100 % étant la qualité la plus élevée.

Q5 – Le système d'archivage auxiliaire est-il encore nécessaire, ou l'entrepreneur peut-il fournir un système d'enregistrement continu à la fréquence d'images désirée qui insère des « signets » lorsqu'une alarme est déclenchée?

- Si le système d'archivage auxiliaire est encore nécessaire, pouvez-vous fournir des spécifications détaillées des caméras associées?

R5 – <SCC> Le système d'archivage auxiliaire n'est plus nécessaire, l'EVR décrit permettra une redondance d'enregistrement vidéo suffisante. L'entrepreneur insérera un « signet » pour la vidéo enregistrée lorsqu'une alarme se produit.

Q6 – L'entrepreneur doit-il supposer que toutes les caméras IP en place qui ne sont pas à remplacer peuvent transmettre en continu un codec vidéo H.264?

R6 – <SCC> Oui, les caméras TCF en place qui ne sont pas à remplacer prennent en charge H.264.

Q7 – On mentionne dans l'EST, section 3.2.5, que des licences Omnicast de Genetec supplémentaires sont nécessaires pour obtenir une capacité de 400 caméras TCF.

- Aux fins de clarification, l'entrepreneur doit-il fournir et installer des licences de caméra supplémentaires pour atteindre 400 caméras?
- Cette exigence inclut-elle 400 licences de basculement de caméra?

R7 – <SCC> Oui. Réponse fournie à la section 4.8.7 de l'EST.

Q8 – Il est à noter que le logiciel Omnicast ver. 4.8 de Genetec est installé, mais il faut s'assurer que les caméras fournies par l'entrepreneur sont compatibles avec les systèmes Genetec. Le responsable de la conception peut-il fournir l'édition du logiciel chargé sur les répertoires, les systèmes d'archivage et les postes PVRU?

R8 - <SCC> Omnicast V4.8 SR 4.8.2609.3 de Genetec

Component	Version	
GxConnectionManager.dll	4.8.2609.3	
GxRAT.dll	4.8.2609.3	
GxResources.dll	4.8.2609.3	
GxUIPersistence dll	4.8.2609.3	
GxUIProxyWeb.dll	4.8.2609.3	
GxUtilities dll	4.8.2609.3	
OmnicastPS:dll	4.8.2609.3	
ServerAdmin.exe	4.8.2609.3	

Q9 – On a remarqué sur le site que des connecteurs RJ-45 sont installés sur des câbles à conducteur plein CAT6. Les câbles réseau actuels et nouveaux doivent-ils être certifiés conformément à TIA/EIA-568?

R9 – <SCC> L'entrepreneur installera toutes les terminaisons CAT6 conformément à la norme EIA/TIA-568B. Les exigences de câblage sont indiquées aux sections 4.4, 4.7.4 et dans l'énoncé SE/ET-0110 du dossier d'appel d'offres. L'entrepreneur remplacera tous les câbles de raccordement par des câbles de raccordement vert vif, conformes à la norme TIA/EIA-568. Lorsque le câblage CAT6 se termine à une caméra, l'entrepreneur utilisera un connecteur RJ-45 CAT6 approuvé aux fins d'utilisation avec des câbles à conducteur plein (http://ca.startech.com/Cables/Network/Network-Adapters/Cat-6-RJ45-Modular-Plug-for-Solid-Wire-50-Pack~CRJ45C6SOL50 [en anglais seulement]). Si le câblage de l'installation se termine aux fins de connexion à un moniteur ou dans un bureau, l'entrepreneur fournira une terminaison CAT6 pour une plaque frontale simple, montée dans une boîte de jonction appropriée. Si ce câblage se termine dans une armoire d'équipement, toutes les terminaisons seront effectuées selon la norme EIA/TIA-568B sur un panneau de répartition certifié CAT6.

Q10 – Selon les spécifications pour le PVRU, l'entrepreneur peut-il fournir des sorties vidéo HDMI ou DisplayPort doubles au lieu de sorties DVI?

R10 – <SCC> Oui, si l'entrepreneur fournit aussi des moniteurs avec des ports d'entrée HDMI. Un port d'écran n'est pas acceptable, et l'utilisation d'adaptateurs pour port d'écran n'est pas acceptable.

Q11 – Le responsable de la conception peut-il fournir l'IP SDK/API de Starcom pour permettre aux entrepreneurs d'écrire le module d'intégration et le pilote? Si non, peut-il fournir les coordonnées du fournisseur qui peut donner ces renseignements? On suppose que le SDK/API sera fourni sans frais à l'entrepreneur pour permettre à ses ingénieurs en logiciel d'évaluer le temps nécessaire pour écrire le pilote et le module.

R11 - <SCC> IP SDK de Starcom en pièce jointe.

Q12 – À la section 5.2, paragraphe 4 : Le responsable de la conception pourrait-il fournir l'entente ou le contrat d'entretien à respecter par l'entrepreneur conformément aux exigences décrites dans l'EST? Ces renseignements sont nécessaires pour permettre à l'entrepreneur de bien comprendre l'entente de services requise.

R12 – <SCC> On prévoit que l'entrepreneur aura une entente avec le fournisseur de matériel qui garantit le respect des délais d'intervention précisés pour le soutien.

- Q13 En vue de faciliter la compréhension des exigences relatives au réseau demandé, pourriez-vous répondre aux questions suivantes concernant le réseau évolué?
 - La solution de réseautage doit-elle prendre en charge virtuellement le routage de couche 3 pouvant approvisionner le périmètre uniquement?
 - R13.1 <SCC> Le SCC a demandé que les commutateurs centraux puissent effectuer le routage de couche 2 et 3 pour couvrir les besoins futurs qui peuvent inclure le routage de couche 3. Une capacité d'approvisionner le périmètre uniquement est nécessaire.
 - La solution doit-elle prendre en charge le routage de multidiffusion avec un seul protocole? R13.2 <SCC> Le SCC a demandé une solution axée sur le protocole « Shortest Path Bridging » qui fournit une architecture optimisée pour l'utilisation de la multidiffusion (moins de protocoles que les solutions de multidiffusion courantes ayant recours à de nombreux protocoles déployés en chevauchement).
 - La solution doit-elle être utilisable au-delà de 1 000 flux de données de multidiffusion? R13.3 – <SCC> Oui, compte tenu du nombre de caméras déployées et de l'utilisation des divers postes d'affichage, le nombre de flux pourrait dépasser 1 000.
 - La solution doit-elle être utilisable au-delà de 5 000 services?

 R13.4 <SCC> Non, le SCC définit les services fournis par le réseau sur le plan des services fonctionnels livrés, dont la TCF, les appels de cellule, la tour de garde, les alarmes portatives, etc. Le nombre total de services pour le moment, et même avec l'accroissement prévu des nouvelles applications, se calcule en dizaines de services au lieu de milliers de services.
- Q14 Étant donné que de nombreuses caméras sur le marché répondent aux exigences, mais qu'elles sont fabriquées par des entreprises non dignes de confiance dont les produits sont de moindre qualité que ceux des autres entreprises, le responsable de la conception peut-il fournir une liste des marques à utiliser seulement dans le cadre de la présente DP, ou le respect des spécifications est-il suffisant pour permettre l'acceptation des caméras?
 - R14 <SCC> Les spécifications de rendement pour les caméras de TCF sont fournies à la section 4.5 et à l'annexe I de l'EST.
- Q15 Pour tous les injecteurs Ethernet d'extérieur que l'entrepreneur doit fournir, quelle est la température nominale requise ou peut-on les installer dans la boîte de jonction chauffée du périmètre?
 - R15 <SCC> Tous les injecteurs Ethernet d'extérieur doivent respecter les exigences environnementales suivantes ou être montés dans une armoire ou une boîte de jonction qui fournit un environnement répondant aux exigences suivantes :

Environnement

- 1. fonctionnement en continu;
- 2. démarrage et utilisation de -40 °C à 50 °C;
- 3. démarrage et utilisation à un taux d'humidité relative (avec condensation) de 0 à 100 %.

Q16 – Pour les commutateurs réseau d'extérieur requis, le responsable de la conception peut-il fournir les spécifications pour ces commutateurs?

R16 – <SCC> Les commutateurs fournis doivent respecter les conditions décrites à la Q15, ainsi que les exigences du réseau pour donner un réseau de TCF complet fondé sur le système VMS de Genetec décrit dans l'EST.

Q17 – Selon ce qui est indiqué, l'entrepreneur doit utiliser les commutateurs réseau GS110TP de Netgear en place sur le périmètre pour une partie des nouvelles caméras qui doivent enregistrer en H.264, ainsi que les caméras périmétriques. Le responsable de la conception peut-il confirmer que ces commutateurs possèdent assez de groupes de multidiffusion pour transmettre en continu de nombreux groupes de multidiffusion en H.264 pour tous les postes PVRU qui auront des droits de lecture?

- R17 <SCC> Le soumissionnaire peut déterminer le nombre de groupes de multidiffusion nécessaires pour chaque flux de données en utilisant des renvois aux tableaux d'assignation des moniteurs et des clients fournis à l'annexe F.
 - <SCC> Le soumissionnaire peut supposer que le commutateur GS110TP de Netgear possède la capacité suffisante pour satisfaire à l'exigence décrite dans l'EST.

Q18 – À la réunion sur le site, on a mentionné que des photos de tous les bâtis existants (nœuds) peuvent être disponibles, les soumissionnaires peuvent-ils les consulter?

R18 – <SCC> Images fournies

Q19 – Selon l'EST, les conduits en place peuvent être utilisés pour le nouveau système. Ces conduits peuvent-ils être indiqués sur les dessins, ainsi que leur capacité?

R19 – <SCC> Le soumissionnaire devrait supposer que des nouveaux conduits doivent être utilisés pour le nouveau matériel, pour le matériel à remplacer, il peut réutiliser les conduits en place.

Q20 - Faut-il utiliser de la main-d'œuvre syndiquée pour l'installation des conduits et des câbles?

R20 – <SCC> Aucune main-d'œuvre syndiquée n'est exigée.

Q21 – Pouvons-nous réutiliser les serveurs VMS et les systèmes d'archivage de l'établissement ou faut-il fournir un nouveau commutateur de tête de ligne, y compris des serveurs (EVR) et des systèmes d'archivage?

R21 – <SCC> L'entrepreneur doit fournir un nouveau commutateur de tête de ligne, y compris des serveurs, des systèmes d'archivage et des systèmes de stockage vidéo.

Q22 – La partie 4.8.7 de l'EST indique que « L'entrepreneur doit fournir 166 licences de caméras de Genetec supplémentaires pour atteindre la capacité d'intégration de 400 caméras au système d'archivage vidéo numérique. » Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit des seules licences que l'entrepreneur doit fournir dans le cadre du projet?

R22 – <SCC> L'entrepreneur doit fournir 166 licences de caméras TCF, 300 licences de caméras antipannes et 30 licences client supplémentaires.

Q23 – Avant de commencer des travaux sur le site, l'entrepreneur doit-il démontrer qu'il détient un permis de travail d'électricité? Doit-il également fournir un certificat d'inspection de l'ESA avant le début des essais d'acceptation?

R23 – <SCC> L'entrepreneur doit démontrer qu'il détient un permis de travail d'électricité et fournir des certificats d'inspection de l'ESA pour tous les travaux d'électricité exécutés dans le cadre du projet. Des exemplaires de ces certificats doivent être remis au moment des essais d'acceptation et faire partie des documents finaux du contrat.

Q24 - L'entrepreneur doit-il émettre un « Avis de projet » au canton local?

```
R24 - < SCC > Non.
```

Q25 – À la section 4.5.7 « Caméra de type n° 6 », le boîtier doit-il être doté d'essuie-glaces et peut-il être alimenté par Ethernet?

R25 – <SCC> Aucun essuie-glace n'est requis, mais la caméra et le boîtier peuvent être alimentés par Ethernet. L'entrepreneur doit fournir la source d'alimentation par Ethernet conformément à la section 4.6 de l'EST.

Q26 – À la page 52 de l'annexe C de l'EST, on ne mentionne aucune nouvelle ASC pour la salle MTH-169. Toutefois, d'autres nœuds figurant dans cette section mentionnent l'ASC requise. La salle MHT-169 nécessite-t-elle une nouvelle ASC? Quelle serait l'extensibilité requise (%)?

R26 – <SCC> Aucune nouvelle ASC n'est requise pour la salle MHT-169, puisque l'EVR réduira la consommation électrique et que l'ASC actuelle convient à la charge.

Q27 – Si ceux-ci sont conformes à la norme VESA et qu'ils respectent les autres exigences de la section 4.11, pouvons-nous utiliser des prolongateurs KVM sur IP au lieu des dispositifs KVM bout à bout pour les postes client nécessitant des prolongateurs USB/vidéo?

R27 – <SCC> À la lumière de solutions récemment découvertes, la Couronne permettra à l'entrepreneur d'utiliser des prolongateurs KVM sur IP ou un client léger à l'extrémité, pour les clients PVRU de type 1 seulement. Le client léger doit au moins respecter les exigences suivantes :

Chaque client PVRU doit consister en un dispositif de profil léger. Le client doit être fourni avec une fixation VESA pour une installation directe à l'arrière d'un écran VESA. L'entrepreneur doit installer le client fourni à l'arrière de l'un des moniteurs à installer dans le cadre du projet. Il doit fournir deux ports d'écran ou des câbles HDMI (un câble court et un autre d'une longueur adéquate) pour assurer le signal vidéo aux deux moniteurs.

Chaque client PVRU fourni doit présenter les caractéristiques suivantes :

- processeur Intel Core i5-4570T de 2,9 GHz
- -2×4 Go DDR3 1600 SO-DIMM
- 2 ports Ethernet 10/100/1000 Mbit/s
- adaptateur Intel HD Graphics 4600
- disque électronique SATA3 Intel 530, 6 Gbit/s, 120 Go et 2,5 po
- 2 ports écran ou vidéo HDMI
- -7.4 po sur 7,4 po sur 2,01 po (188 mm sur 188 mm sur 51 mm)

Veuillez également prendre note que, conformément à une question précédente, l'entrepreneur peut fournir des clients et des moniteurs munis de ports vidéo HDMI pour assurer la connexion vidéo au moniteur connexe.

4.10.2.5 Carte vidéo deux sorties DVI ou HDMI, mémoire vive de 1 Go et prise en charge de DirectX 9.0

Q28 – L'EST mentionne que des câbles FT6 peuvent être utilisés sans conduit dans les plafonds suspendus. L'entrepreneur peut-il simplement faire passer les câbles dans les plafonds suspendus ou doit-il au moins utiliser un tuyau flexible étanche aux liquides lorsqu'un conduit ne peut être utilisé?

R28 - SCC> Tout câblage acheminé entre deux salles ou d'une salle à un bâtiment doit être dans un conduit.

Q29 – En ce qui a trait aux circuits électriques requis, l'AC peut-elle confirmer que tous les panneaux électriques nécessaires se trouvent à moins de 50 pieds du bâti?

R29 – <SCC> Les panneaux électriques sont représentés par un rectangle rouge traversé d'une ligne diagonale. Ils sont étiquetés « EP » sur les dessins fournis.



Q30 – Caméras de types 1 et 2 – L'EST mentionne que la caméra doit être dotée d'une entrée de conduit. L'AC peut-elle confirmer que cette entrée doit être filetée afin de maintenir la conformité à la cote IP?

R30 - <SCC> Le boîtier de la caméra doit comporter un port d'entrée de conduit fileté.

Q31 – Pouvons-nous utiliser PIVOT 3 dans un réseau RAID6x sans déroger à l'exigence de stockage?

R31 – <SCC> La solution de stockage vidéo fournie doit respecter la spécification de rendement figurant à la section 4.8 de l'EST.

Référence : EET du projet

Q. 32 – 4.5.1 : Le flux des caméras de SPDI, de SSDI, des cuisines et des unités résidentielles sera-t-il converti en format H.264?

<SCC> Oui, toutes les caméras dotées d'une capacité de transmission en format H.264 seront reprogrammées afin d'employer celui-ci.

Q33 – 4.8.5 : Pourriez-vous indiquer le nombre de caméras dont la transmission doit être enregistrée?

<SCC> Les sections 4.8.5 et 4.8.7 de l'EET décrivent la capacité de magnétoscope réseau.

Q. 34 - 4.9: L'entrepreneur est-il obligé d'effectuer l'intégration des alarmes de caméra dans la nouvelle unité résidentielle pour 96 hommes?

<SCC> Oui, l'entrepreneur doit intégrer les alarmes de caméra pour 60 caméras, au maximum.

Q35 – 4.9.1.3 — Perte de liaison réseau (tous les nœuds) : Pourriez-vous fournir des précisions sur cette exigence (à savoir, alarme de perte de liaison seulement ou s'agit-il d'un élément additionnel)?

<SCC> La perte de liaison d'un commutateur réseau doit déclencher une alarme dans les systèmes SPDI et SIAE S100 dans le SEC/PPCC.

Q. 36 – 4.15.3 : Existe-t-il une capacité minimale d'unités modulaires ou d'unités modulaires de rechange dans le cas des armoires d'équipement murales?

<SCC> Les armoires d'équipement murales doivent avoir une capacité minimale de 8 RU. Le modèle HLP8UBK de Hammond constitue un bon exemple d'armoire acceptable.

- Q. 37 4.15.3.2: Les barres multiprises doivent-elle comprendre un nombre minimum de prises?
 - <SCC> Les armoires murales nécessitent des barres multiprises horizontales dotées d'au moins 6 prises.
- Q. 38 4.15.3 : La présence de longerons arrière est-elle obligatoire?
 - <SCC> Oui, sauf dans les armoires murales.
- Q. 39 4.14 : Quel est le pourcentage d'espace d'ASC nécessaire aux fins de capacité future?
 - <SCC> Les unités d'ASC fournies doivent respecter les spécifications indiquées dans le document ES/NE-0804 (version anglaise, ES/STD-0804) ci-joint.

Annexe C

Q. 40 – section 208 de l'annexe C et section 8.1.1 (Tour U) de l'annexe G : La fibre optique est-elle déjà installée, comme l'indique le schéma, ou l'entrepreneur doit-il installer la fibre optique OM3 à12 brins, comme il est décrit au point 208 de l'annexe C?

<SCC> L'entrepreneur doit fournir la nouvelle fibre optique, conformément à la section 208 de l'annexe C du présent EET.

Q. 41 – Sections 13 et 18 de l'annexe (caméras 13, 14 et 19) : au total, combien de treuils faut-il fournir?

<SCC> En tout, l'entrepreneur doit fournir deux treuils.

Q. 42 – Section 49; 72 de l'annexe : Pourriez-vous nous fournir des directives détaillées quant à l'installation de la caméra 52?

<SCC> L'entrepreneur doit fournir un support de fixation pour la caméra, soudé sous l'escalier, à l'instar des caméras installées dans les cages d'escaliers des unités A, E et A. Il doit remplacer ou modifier les supports aux endroits où on remplacera les caméras existantes par des nouvelles.

Q. 43 – Section 194 de l'annexe : veuillez fournir des précisions sur la section 4.14.3 de l'EET, car elle n'indique pas l'équipement relatif aux armoires.

Section 198 de l'annexe : veuillez fournir des précisions sur la section 4.14.2 de l'EET, car elle n'indique pas l'équipement relatif aux armoires.

Sections 199, 201 et 203 : veuillez fournir des précisions sur la section 4.2 de l'EET, car elle n'indique pas l'équipement relatif aux armoires.

<SCC> Nous avons apporté des corrections typographiques aux sections 192 à 208 de l'annexe C.

```
Section 192 – remplacez la « section 4.14.2 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 194 – remplacez la « section 4.14.3 du document » par la « section 4.15.3 de ce document ». Section 196 – remplacez la « section 4.14.2 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 198 – remplacez la « section 4.14.2 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 199 – remplacez la « section 4.12 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 200 – remplacez la « section 4.12 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 201 – remplacez la « section 4.12 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 203 – remplacez la « section 4.12 du document » par la « section 4.15.2 de ce document ». Section 208 – remplacez la « section 4.14.3 du document » par la « section 4.15.3 de ce document ».
```

Questions

Q. 44 : Pourriez-vous nous indiquer la charge existante aux emplacements où il faut fournir des unités d'ASC pour alimenter l'ensemble de l'équipement, nouveau et existant?

<SCC> L'entrepreneur doit fournir de nouvelles unités d'ASC respectant les spécifications suivantes.

Nœud 1:10 kVA

Nœud 2 : aucune unité d'ASC requise

Nœud 2.1 : 2 kVA

Nœud 2.2.1: aucune unité d'ASC requise

Nœud 3 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.* Nœud 4 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 4.1 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 4.2 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 5 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 5.1 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 6 : aucune unité d'ASC requise

Nœud 6.1 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 7 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 8 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 8.1 : aucune unité d'ASC requise

Nœud 8.1.1 : à calculer en fonction de l'équipement fourni.*

Nœud 8.2 : aucune unité d'ASC requise Nœud 9 : aucune unité d'ASC requise Nœud 10 : aucune unité d'ASC requise

* REMARQUE : lorsque la réponse est « à calculer en fonction de l'équipement fourni », cela signifie que l'équipement compris dans l'armoire sera remplacé en intégralité. De ce fait, l'entrepreneur peut calculer la charge d'ASC ainsi que les exigences relatives à la capacité.

Q. 45 : La section 4.8.5 de l'EET suppose que le débit de données est de 6 Mbit/s par caméra; cette supposition ne semble toutefois pas correspondre à ce que l'on peut attendre de l'emploi du format de compression H.264. Pourriez-vous nous confirmer que la capacité de magnétoscope réseau doit respecter un débit de transmission de 6 Mbit/s?

<SCC> On a déjà répondu à cette question auparavant.

Q. 46 : L'EVR fourni est de capacité suffisante pour enregistrer les signaux de 400 caméras à une résolution d'au moins 800 x 600 pixels, au débit de 6 Mbit/s et à la fréquence de 30 images/seconde pour une période d'au moins 168 heures (environ 455 Go/caméra). Le format de compression H.264 doit être utilisé à un taux de 70 %, où 100 % correspond à la qualité optimale.

Devons-nous employer les paramètres susmentionnés afin de calculer l'espace de stockage, ou devrions-nous plutôt utiliser les débits de transmission réels des caméras, selon les types de caméras indiqués dans l'EET, afin d'effectuer le calcul de la capacité de stockage des TVCF?

<SCC> Il faut calculer la capacité des magnétoscopes réseau selon les données comprises à la section 4.8.5 de l'énoncé des exigences techniques.

Q. 47 : Serait-il possible de diffuser par voie électronique l'addenda du présent EET, qui a été distribué au cours de la visite des lieux?

<SCC> Cet addenda sera diffusé le 9 février 2015. De plus, il est joint au présent document.

Q. 48 : L'EET, ainsi que le document SE/NE-0227, indique qu'on nécessite un moniteur vidéo de 32 po dont la consommation d'énergie maximale n'excède pas 48 W. Pourriez-vous fournir un exemple de produit de 32 po que SCC juge acceptable dans le cadre de cette exigence?

<SCC> Voici comment on applique les exigences relatives à la consommation d'énergie des moniteurs :

Moniteur de type 1 – Moniteur de poste de contrôle 22 po à DEL

<SCC> Consommation d'énergie de 30 W maximum

Moniteur de type 2 - Moniteur d'utilisateur avancé 27 po à DEL

<SCC> Consommation d'énergie de 40 W maximum

Moniteur de type 3 – Moniteur d'utilisateur expert 32 po à DEL.

<SCC> Consommation d'énergie de 50 W maximum

Q. 49 : L'EET indique que le SIAE doit afficher une alerte en cas de défaillance d'un commutateur distant. Pourriez-vous fournir des précisions à cet égard?

<SCC> Le SIAE de l'UIS S100 doit afficher une alerte lorsque la défaillance d'un commutateur distant survient.

Q. 50 : Pourriez-vous indiquer si les commutateurs de 24 ports et de 8 ports exigés dans les établissements ayant une moins grande capacité doivent provenir du même fournisseur que les commutateurs de base et de périmètre?

<SCC> Les commutateurs réseau fournis doivent respecter le critère indiqué à la section 4.7 de l'EET.

Remplacez « fournisseur » par « fabricant ».

L'infrastructure de commutation du nouveau réseau doit être fournie par le fabricant des commutateurs et aura la capacité d'interfacer en mode multifabricants avec les autres fabricants d'équipement, si cela s'avère par la suite nécessaire.

Q. 51 : L'EET mentionne un document indiquant qu'on doit fournir des commutateurs réseau PoE/PoE+ à 8 ports, sans ventilateur. Pourriez-vous indiquer si les 8 ports doivent prendre en charge l'alimentation PoE+?

<SCC> Dans le cas des commutateurs de périmètre, les 8 ports doivent prendre en charge l'alimentation PoE+.

Q. 52 : Le document SE/NE-0229 du SCC (Norme relative au système d'enregistrement en réseau) n'est pas conforme à l'exigence relative aux magnétoscopes réseau décrite dans l'EET. Pourriez-vous indiquer le degré d'applicabilité du document SE/NE-0229?

<SCC> Reportez-vous à la section 2.1 de l'EET.

2.1 Applicabilité

Les dispositions contenues dans les documents énumérés ci-dessous s'appliquent à tous les aspects des présentes spécifications, sauf si elles sont exclues ou modifiées par le présent EST.

Q. 53 : il existe deux établissements à l'entrée des véhicules; pourriez-vous nous confirmer dans lequel de ces établissements se trouvera l'équipement lié à ce projet?

<SCC> L'équipement se trouvera dans l'établissement le plus près de la porte d'entrée des véhicules, comme on l'a indiqué au cours de la réunion sur les lieux avec les soumissionnaires.

Q. 54 : l'EET indique qu'on doit fournir des postes de travail de 1RU, alors que les plans d'étage font état d'une taille maximale de 2RU. Pourriez-vous fournir des précisions à cet égard?

<SCC> Seul un plan d'étage indique une taille maximale de 2RU. Modifiez le plan MHS-B de sorte qu'il indique : « tous les clients doivent être installables dans un espace de bâti d'une taille maximale de 1RU ».

Q. 55 : Pourriez-vous confirmer que l'installation de PVC nécessite un revêtement en béton?

<SCC> Cette information se trouve dans le document SE/STE-0006 mentionné et compris dans l'annexe I.

Q. 56 : L'EET précise le besoin d'installer du câblage à fibres optiques entre le nœud 1 (MHT-169) et le nœud 8 (MHU-202, galerie U). On a discuté, au cours de la visite sur place, de la possibilité d'employer un parcours de conduit partiel existant; pourriez-vous fournir des détails sur la disponibilité de ce conduit?

<SCC> On a précisé, au cours de la rencontre des soumissionnaires sur les lieux, que l'utilisation de ce conduit était acceptée.

Q. 57: La section 208 des exigences propres à l'établissement précise qu'on doit installer un nouveau câble à fibres optiques OM3 à 12 brins entre les nœuds 8 et 8.1.1. Cependant, ce câble est déjà installé, selon le plan de disposition des câbles à fibres optiques fourni à l'annexe G; pourriez-vous fournir des précisions à cet égard?

<SCC> Conformément à la section 208 de l'annexe C, l'entrepreneur doit fournir un câble à fibres optiques OM3 50/125 12 brins neuf et l'installer entre les nœuds 8 et 8.1.1.

Q. 58 : Pourriez-vous confirmer qu'il existe un parcours de conduit utilisable entre les nœuds 1 (MHT-169) et 11 (MHZ-115A)?

<SCC> On a répondu à cette question au cours de la réunion sur place avec les soumissionnaires; ce parcours existe effectivement.

Q. 59 : Les nœuds 4, 6 et 7 nécessitent des commutateurs réseau à 48 ports. Pourriez-vous préciser si l'exigence en matière de port SFP Gb porte sur 4 ports par commutateur, pour un total de 8, ou s'il s'agit de 2 ou 8 ports par commutateurs réseau?

<SCC> Chaque commutateur à 24 ports Poe+ Gb doit comporter au moins 4 ports SFP Gb.

Q. 60 : L'horaire d'affectation des caméras indique que deux caméras sont affectées au nœud 10 (tunnel). Existe-til un commutateur réseau à cet emplacement?

<SCC> Ce nœud comporte un commutateur PoE avec des ports disponibles, comme il est indiqué à la page 11 de l'annexe G.

Q. 61 : La section 194 du document sur les exigences propres à l'emplacement indique qu'un câble à fibres optiques à 12 brins doit être raccordé à la tour B. Pourriez-vous confirmer qu'il s'agit de fibres noires?

<SD> La section 194 de l'annexe C précise que l'entrepreneur doit utiliser un câble à fibres optiques OM1 62.5/125 à 6 brins entre les nœuds 2.1 et 2.

Q. 62 : Pourriez-vous préciser s'il existe des parcours de conduit entre les bureaux de gestion d'unité audio-vidéo et les nœuds connexes situés au sous-sol?

<SCC> L'entrepreneur doit fournir un conduit, du nœud 5 vers le nœud 5.1, et un autre reliant les nœuds 6 et 6.1.

Q. 63 : Selon la disposition du nœud 1 indiquée à l'annexe G, les clients des moniteurs M30, M31 et M32 seront installés dans la salle MHT-169. Toutefois, les sections 179 et 180 des exigences propres à l'emplacement indiquent qu'ils seront plutôt installés dans la salle MHT-107. Pourriez-vous fournir des précisions à cet égard?

<SCC> Les clients mentionnés dans les sections 179 et 180 de l'annexe C sont situés dans les armoires d'équipement de la salle MHT-169, conformément à la disposition du nœud 1 présentée à la page 1 de l'annexe G.

Q. 64 : Les horaires d'affectation des moniteurs de l'annexe F précise que les moniteurs M35 et M36 consistent en des unités de type 3 (32 po), tandis que la section 182 des exigences propres à l'emplacement indique qu'il devrait s'agir d'unités de 27 po. Pourriez-vous apporter des précisions à cet égard?

<SCC> Les moniteurs M35 et M36 constituent tous deux des moniteurs de 32 po à DEL (type 3).

Q. 65: Le nombre de caméras indiqué à l'annexe E ne correspond pas à celui fourni dans les plans d'étage; par exemple, les dessins dont état des caméras MHQ-1, MHS-1, MHT-1, MHX-1 et MHU-1. Afin d'aider l'entrepreneur à effectuer les branchements initiaux aux conduits, pourriez-vous préciser l'emplacement de chaque caméra?

<SCC> L'annexe H fournie dans les documents d'EET d'origine comporte une erreur de numérotation des caméras. Tous les emplacements de caméras et de nœuds sont exacts et demeurent les mêmes. Nous avons toutefois modifié l'annexe H, ci-jointe, afin qu'elle comporte les bons numéros de caméra.

Q. 66 : Existe-t-il des moniteurs Omnicast au poste de contrôle des V et C? Le cas échéant, où sont-ils branchés aux fins de connexion au réseau Omnicast?

<SCC> Oui; ils sont branchés au nœud 1, dans la salle MHT-169.

Q. 67: L'annexe E indique que le réseau comporte actuellement 123 caméras (8 sur l'élément 421-Key, 10 dans la salle MHA, 11 dans la salle MHE, 11 dans la salle MHJ, 2 dans la salle MHL, 2 dans la salle MHM, 8 dans la salle MHN, 37 dans la salle MHS, 14 dans la salle MHT, 18 dans la salle MHU et 2 dans la salle MHX) qu'il faut mettre à niveau dans le cadre de ce projet. Les renseignements sur le réseau Omnicast existant ne figurent cependant pas dans les documents relatifs à l'appel d'offres. Afin qu'on puisse établir des exigences exactes par rapport aux conduits, pourriez-vous nous indiquer chaque emplacement où une caméra existante est branchée aux fins d'interconnexion au réseau Omnicast existant?

<SCC> Il n'existe aucune exigence quant à la prestation de nouveau conduit ou câblage pour les caméras existantes; il faut uniquement remplacer celles-ci. Elles sont déjà connectées aux nœuds identifiés du réseau Omnicast; ces connexions sont présentées à l'annexe E.

Q. 68 : Existe-t-il un chemin de conduit entre les nœuds 2.2 et 2.2.1 qu'on peut conserver pour établir la connexion entre ceux-ci, ou l'entrepreneur doit-il plutôt fournir un autre chemin, en plus de réparer tout asphalte endommagé dans le processus?

<SCC> Reportez-vous à la section 196 de l'annexe C de l'EET.

- Q. 69 : Puisqu'on installera un nouveau bâti mural dans la salle MHW, peut-on acheminer le câble de la caméra 019 (branché au nœud 2.2.1) dans ce bâti?
 - <SCC> Reportez-vous à la section 196 de l'annexe C de l'EET. <SCC> Reportez-vous également à la référence C-19 dans l'annexe E de l'EET.
- Q. 70 : Peut-on supposer que l'alimentation d'urgence est disponible dans la salle MHW (15A)?
 - <SCC> Reportez-vous à la section 196 de l'annexe C de l'EET.
- Q. 71: Dans le cas des caméras C013 et C014, l'entrepreneur doit-il fournir de nouveaux câbles à fibres optiques afin de connecter la tour à la salle d'équipement la plus près, où existe-t-il des câbles à fibres optiques sur place qu'on peut réutiliser à cet effet?
 - <SCC> L'entrepreneur doit fournir de nouveaux câbles à fibres optiques OM3 à 12 afin de connecter les caméras 13 et 14 à la nouvelle tour de caméra, conformément à la section 13 de l'annexe C et à la carte « Millhaven Site-Map » (carte du site de Millhaven). Le conduit existant contient un câble coaxial acheminé dans la tour U jusqu'à la salle MHU-201 et branché au nœud 8 (MHU-202).
- Q. 71A: Dans le cas des caméras C013 et C014, l'entrepreneur doit-il fournir de nouveaux câbles électriques afin de connecter cette tour à la salle d'équipement la plus près, où en existe-t-il sur place qu'on peut réutiliser à cet effet?
 - <SCC> Il est possible de réutiliser les câbles électriques existants pour cette tour.
- Q. 72 : Les questions 2 et 3 de l'addenda n° 1 ne comportaient aucune note jointe; pourriez-vous fournir celles-ci?
 - <SCC> Elles ont été diffusées dans le courriel intitulé « RE : Questions for Millhaven » datant du 9 février 2015. Elles sont également jointes au présent document, pour des raisons de commodité.
- Q. 73 : Si l'entrepreneur demande à travailler de nuit, existe-t-il des restrictions concernant le bruit à certains endroits (à savoir, le bruit de marteau perforateur et de carottage)?
 - <SCC> Oui : les travaux dans les unités résidentielles peuvent uniquement avoir lieu durant le jour et la soirée. On peut établir certaines dispositions aux autres emplacements afin que l'entrepreneur puisse y 24 h/jour, toute la semaine. On a posé cette question lors de la réunion sur place avec les soumissionnaires.
- Q. 74 L Je travaille avec Genetec et on m'a informé que la solution d'entreposage à froid ne prend pas en charge Genetec Omnicast v. 4.X, mais seulement Genetec Security Centre 5.1 ou version plus récente. Pourriez-vous confirmer qu'on doit effectuer la mise à niveau vers Genetec Security Center pour l'intégralité des lieux?
 - <SCC> SCC a consulté CSC Genetec et a confirmé que les deux technologies sont prises en charge dans un environnement de TVCF de SCC.